



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 109 (2010), p. 407-450

Bérangère Redon

L'armée et les bains en Égypte hellénistique et romaine

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačičnik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ?????????? ??? ? ? ????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
9782724711462	<i>La tombe et le Sab?l oubliés</i>	Georges Castel, Maha Meebed-Castel, Hamza Abdelaziz Badr
9782724710588	<i>Les inscriptions rupestres du Ouadi Hammamat I</i>	Vincent Morel
9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert

L'armée et les bains en Égypte hellénistique et romaine

BÉRANGÈRE REDON

BÉATRICE MEYER a présenté au congrès de papyrologie de Copenhague en 1992 une communication portant sur les bains militaires¹. Elle avait alors ouvert des pistes de réflexion, en passant en revue les données contenues dans cinq ensembles textuels d'époque impériale² et en les mettant en parallèle avec les informations livrées par des documents orientaux (ostraca de Bu Njem, papyrus de Doura-Europos). Elle reconnaissait toutefois que les informations données par ces textes étaient limitées, que le manque de données archéologiques empêchait l'étude approfondie des bains de l'armée en Égypte et appelait de ses vœux la découverte de vestiges nouveaux.

Depuis, son souhait s'est en partie réalisé grâce à la fouille de fortins dans les déserts égyptiens, qui ont permis de mettre au jour des structures balnéaires en leur sein. Par ailleurs, de nouvelles sources papyrologiques ont été publiées depuis 1992, qu'elle n'avait pu inclure à son analyse³, tandis que des travaux sont parus qui permettent d'aller plus loin dans l'interprétation des textes

Je remercie vivement l'Ifao, et en particulier sa directrice, Laure Pantalacci, de m'avoir attribué, pour la rédaction de cet article, une bourse post-doctorale, qui m'a permis de séjourner par deux fois au Caire et d'accéder aux riches collections de la bibliothèque de l'Institut.

1 Je remercie Béatrice Meyer de l'accueil chaleureux qu'elle a réservé à mon projet de reprendre l'étude des bains égyptiens qu'elle avait engagée à la fin des années soixante-dix. Elle m'a donné

le manuscrit de sa communication de 1992 et a relu ce présent article avec une grande attention. Je tiens également à exprimer ma très grande reconnaissance à Hélène Cuvigny, Michel Reddé, Marie-Françoise Boussac et Thibaud Fournet pour leur relecture attentive et des remarques qu'ils ont bien voulu me faire sur divers points de cet article. Toutefois, les propos ci-dessous n'engagent que leur auteur.

2 *P.Gen.Lat.* 1, *P.Mich.* VII, 450+455, le papyrus Strasbourg inv. 1168 (= *SB XVIII*, 13174), le groupe des ostraca thébains publiés par Wilcken et celui des ostraca d'Edfou.

3 Ainsi les trois derniers fascicules des *O.Douch*, les *P.Hels.*, *P.Thomas* et les nombreux ostraca des *praesidia* du désert Oriental (*O.Claud.* I-IV, *O.Krok.*, ainsi que les ostraca publiés dans CUVIGNY 2006a).

qu'elle avait examinés⁴. Ces nouvelles découvertes et parutions, la multiplication des études sur les bains militaires dans d'autres provinces de l'Empire romain⁵, ainsi que la reprise du corpus écrit seront les fils conducteurs de cette étude qui tentera d'aborder les liens multiples entre les bains et l'armée depuis l'époque lagide jusqu'à la fin de l'époque impériale en Égypte. Il ne s'agira toutefois pas d'une étude limitée aux simples bains militaires. À l'époque hellénistique en effet, quelle que soit la définition que l'on donne de ce type d'édifice, aucun établissement balnéaire ne peut être rattaché avec assurance à un contexte militaire *stricto sensu*; aussi nous faudra-t-il nous interroger sur l'accès des soldats lagides aux bains. À l'époque impériale, qui sera le cœur de notre étude, dans la mesure où les sources sont plus nombreuses et variées, nous ne pourrions pas non plus – car notre corpus serait très réduit – nous limiter à l'étude de bains répondant à la définition stricte d'édifices intégrés à une installation militaire, gérés par l'armée et réservés uniquement aux soldats. Nous adopterons intentionnellement une définition plus large qui recouvrira tous les édifices construits dans ou à proximité d'une enceinte fortifiée, pour l'usage, au moins partiel, des soldats, et tenterons d'en étudier les particularités en analysant successivement sources papyrologiques et archéologiques. Les premières nous permettront d'aborder le fonctionnement des édifices (personnel, approvisionnement en eau et combustible, clientèle); les secondes seront le moyen d'établir une typologie des bâtiments en fonction de leur organisation, taille, localisation, chronologie et contexte de découverte.

Puisqu'il est impossible de séparer strictement les sphères militaire et civile dans le domaine balnéaire, nous terminerons cette étude en nous interrogeant sur le rôle de l'armée dans la diffusion des pratiques et des établissements balnéaires grecs puis romains dans la *chôra* égyptienne, en nous attardant notamment sur le bain de type grec nouvellement découvert aux portes du temple de Karnak⁶.

L'armée et les bains à l'époque hellénistique : bilan des connaissances⁷

L'armée lagide en Égypte a employé dans ses rangs à la fois des soldats de réserve, les clérouques, et des soldats de métier, recrutés localement ou parmi les mercenaires qui fourmillaient en Méditerranée⁸. Son originalité tient à l'omniprésence des soldats sur le territoire du royaume⁹, en raison du mode de cantonnement particulier adopté par les Lagides.

⁴ C'est en particulier le cas pour les ostraca de Thèbes et d'Edfou; cf. *infra*.

⁵ Robert Darby a entrepris, en Orient, un projet intitulé « Bathing on the Edge of Empire: An Architectural and Social Study of Tetrarchic Military Baths in Judea, Palaestina, and Arabia ». Il a présenté une communication (« New Excavations at the Roman Military Bath at Ghadian/Yotvata in the Southern Arabah. Preliminary Results of the 2006 & 2007 Seasons »)

lors du deuxième colloque Balnéorient qui s'est tenu à Amman en mai 2008 (organ. : M.-Fr. Boussac, J.-P. Pascual, J.-Fr. Salles). Les études de REVELL 2007 et HANEL 2000 font le pendant pour les provinces de Bretagne et de Germanie.

⁶ Tous les sites mentionnés dans cet article sont localisés, quand les informations sont disponibles pour le faire, sur la fig. 1.

⁷ Sur les armées grecques à l'époque hellénistique, voir LAUNEY 1950,

CHANOTIS 2005. Sur l'armée ptolémaïque, voir LESQUIER 1911, WINNICKI 1978, VAN 'T DACK 1988, SEKUNDA 1998. Voir également VANDORPE 2002, sur une famille de soldats lagides établie dans le sud de l'Égypte.

⁸ Ce schéma est dans la réalité beaucoup plus complexe, cf. VAN 'T DACK 1977.

⁹ Cf. les chiffres proposés pour l'Arsinoïte au III^e s. av. n. è. par Clarysse, Thompson (2006, p. 151-153).

Le campement des clérouques a en effet été résolu par le système des κληροί et des σταθμοί¹⁰, avec pour conséquence l'implantation des soldats, lors de leurs périodes de démobilisation, au cœur des localités égyptiennes. Les mercenaires étaient quant à eux établis dans des garnisons disséminées sur le territoire¹¹, mais leur installation dans la *chôra* égyptienne n'a pas donné lieu systématiquement à la construction d'une forteresse. Ils ont été plus fréquemment établis dans des villes et villages, parfois construits expressément pour leur installation¹², et assez fréquemment dans ou près des temples de ces localités¹³. Qu'ils aient été en garnison ou, plus encore, établis en tant que clérouques, les soldats de l'Égypte lagide se rendaient donc très certainement aux bains des localités près desquelles ou dans lesquelles ils étaient établis. L'exemple du στρατιώτης Philon, qui provoque une bagarre dans les bains du village de Théogonis¹⁴, semble le démontrer. Cette localité a accueilli une importante implantation clérouchique à partir de 239 av. n. è. et un camp (στρατόπεδον) y est mentionné en 190 av. n. è.¹⁵. L'épisode mettant en scène le soldat Philôn est de quelques années antérieur, mais permet de supposer que ce soldat était alors installé dans la localité, et très certainement dans l'enceinte du στρατόπεδον.

Des soldats pouvaient même être propriétaires d'un bain, ainsi que le montre un autre document, daté de 163 av. n. è. mentionnant un officier (ἡγημῶν) possédant un petit établissement balnéaire (λουτρωνίδιον) sur sa propriété de Bousiris dans l'Hérakléopolite¹⁶.

D'autre part, les soldats fréquentaient le gymnase pour leur entraînement¹⁷. Certains établissements étaient même spécifiquement réservés à des clérouques, ainsi à Philadelphie, Samareia, Théadelphie et Euhéméria, dans le Fayoum¹⁸. Or les gymnases de Grèce ont été dotés, dès l'époque classique, d'installations sanitaires plus ou moins sophistiquées¹⁹ et l'on peut supposer, qu'outre les bains collectifs des localités dans lesquelles ou près desquelles ils étaient établis, les soldats de l'époque ptolémaïque ont eu accès aux bains de ces gymnases. Toutefois, les sources papyrologiques et archéologiques n'offrent aucune possibilité d'associer ces deux bâtiments avec assurance²⁰. Il est cependant intéressant de noter que trois des quatre localités du Fayoum qui ont accueilli des gymnases ouverts ou réservés aux clérouques comptaient

¹⁰ PRÉAUX 1939, p. 400-403, 463-477, UEBEL 1968.

¹¹ VAN 'T DACK 1977, p. 92. Sur les garnisons lagides en Égypte, voir LESQUIER 1911, p. 71, n. 2; PESTMAN 1965, p. 47-102 à propos de Pathyris; WINNICKI 1978; VEÏSSE 2004, p. 18, 34, 46, 73, 91-92, 94, 159, 241-2.

¹² C'est le cas dans le sud de l'Égypte notamment, voir KRAMER 1997, HEINEN 1997.

¹³ DIETZE 2000, p. 81: «New fortresses were constructed [in Egypt] only under Roman rule», ce qui est exact à quelques exceptions près, voir LESQUIER 1911, p. 71, n. 2.

¹⁴ *P.Hels.* I, 2 (c. 195-192^a); Philon est qualifié de στρατιώτης, ce qui implique

qu'il ne s'agit pas d'un clérouque, mais d'un soldat installé dans une garnison ou d'un mercenaire.

¹⁵ Clérouques : UEBEL 1968, n^{os} 567-584; camp : cf. *P.Köln* V, 221. Cf. les informations réunies sur Théogonis, au sein du Fayyum Project, par B. Van Beek, sur le site <http://www.trismegistos.org/fayum/index.php>. Le camp pourrait être temporaire et répondre aux besoins de la lutte contre la révolte de Thébaïde. Cf. *infra* en conclusion.

¹⁶ *P.Hels.* I, 12 (163^a). Une garnison est attestée à partir de 164 av. n. è. à Hiéra Nesos, dans le même nome, où vivait peut-être cet officier, cf. *P.Hels.* I, 6 (164^a) et FALIVENE 1998, p. 90-92.

¹⁷ CLARYSSE, THOMPSON 2006, p. 133. Sur l'institution du gymnase, notamment en Égypte, cf. BRADY 1936; LEGRAS 1999; ainsi que l'ouvrage fondamental de J. Delorme (1960).

¹⁸ CLARYSSE, THOMPSON 2006, p. 133, n. 39.

¹⁹ GINOUVÈS 1962, p. 124-150. L'installation sans doute la mieux connue est celle du gymnase de Delphes avec son alignement de cuves et sa piscine (*ibid.*, p. 131). D'autres établissements, plus tardifs, pourraient avoir comporté des étuves chaudes (*ibid.*, p. 138-140).

²⁰ Rappelons qu'aucun gymnase n'a été fouillé en Égypte. Sur les liens entre gymnase et bains à l'époque impériale, cf. MEYER 1997.

également dans leurs murs des établissements balnéaires – Philadelphie comptait plusieurs établissements dès le milieu du III^e s., alors que le gymnase était en activité²¹, Théadelphie et Euhéméria au moins un, sans que l'on puisse assurément en dater la construction²².

Ces données sont ténues et seul un document, datant du III^e s. av. n. è., permet peut-être de mesurer l'implication de l'État dans l'accès aux bains de ses soldats. Il s'agit d'une lettre officielle (du dioécète ?), probablement adressée au roi, à propos de la fourniture de vêtements à des personnes qui se plaignent de n'en avoir pas reçus depuis trois ans. Le rédacteur de la missive précise que, pour remédier à cette crise, l'économiste en personne (Akestôr) a ordonné (?) d'allouer dix drachmes à chacun. Le contexte indique qu'il s'agit probablement d'une lettre relative à des soldats. Il est écrit, à la fin de ce document très lacunaire et difficile d'interprétation, qu'un bain ne fonctionne pas²³, ce qui tendrait à démontrer que l'accès aux bains entrerait dans les préoccupations de l'État à l'égard de ses soldats²⁴. Cependant le bain est mentionné dans la dernière partie du document et il n'est pas sûr qu'il soit rattaché au reste du texte.

L'archéologie n'est pas de meilleur secours sur le thème des bains et de l'armée à l'époque hellénistique, puisque aucune installation balnéaire²⁵ n'a été mise au jour dans les forteresses ptolémaïques, qui, nous l'avons déjà précisé, sont peu nombreuses et ont, de surcroît, rarement été fouillées. La même situation prévaut dans le reste du monde grec, où aucun équipement sanitaire n'a pu être associé à un contexte militaire²⁶, mise à part une installation interprétée comme étant une plaque de douche dans la forteresse de Rhamnonte, interprétation d'ailleurs sujette à caution²⁷.

Les bains « militaires » d'époque impériale²⁸

Les liens entre bains et armée ne sont pas de même nature à l'époque impériale, notamment en raison de l'évolution du mode de casernement des soldats, désormais installés plus systématiquement dans des forts et forteresses construits en nombre sur le sol égyptien. Il est par ailleurs plus aisé de les étudier, en raison du nombre accru de sources textuelles et archéologiques à notre disposition.

²¹ Gymnase : *PSI* IV, 391a (242/1^a) ; bains : *P.Cair. Zen.* IV, 59667 (256-248^a), *P.Col.Zen.* III, 39 (254^a), *P.Col. Zen.* I, 57 (248^a).

²² Le premier est inédit, mais date probablement de l'époque hellénistique, voir DAVOLI 1998, p. 279. Le second est attesté dans *P.Ryl.* II, 124 (1^{er} s.). Pour les gymnases « militaires » de ces deux localités, cf. *I.Fay.* 103, 104 (150/149^a) et *SB* VI, 8964 (c. 144^a).

²³ *P.Thomas* I, l. 13 : τὸ βαλανεῖον ἀργε[...]. L'éditeur, B.C. McGing, renvoie, pour le terme ἀργεῖν (être inutilisé), à REEKMANS 1985. Il précise également que l'expression ἀργεῖ τὸ λουτρόν est

attestée dans *P.Flor.* III, 384.56 (v^e s.). Voir également la notice du *Dictionnaire étymologique de la langue grecque* de Ph. Chantraine. Sur le terme contraire de λούειν, qui signifie, dans le cadre de bains, « faire fonctionner », cf. MEYER 1981.

²⁴ Sur l'approvisionnement des mercenaires dans le monde grec, cf. LAUNEY 1950, p. 725-780 ; CHANIOTIS 2005, p. 82-88.

²⁵ Que ce soit des établissements à *tholos* ou même de simples vasques ou bassins, suffisants pour une hygiène quotidienne limitée, à l'exemple des installations sanitaires installées dans

les gymnases depuis l'époque classique (GINOUVÈS 1962, p. 124-150).

²⁶ On se reportera aux manuels de ADAM 1982 et McNICOLL 1997 par exemple.

²⁷ Interprétation de V. Petrakos. Je remercie M.-Chr. Hellmann de m'avoir fourni ces informations.

²⁸ Sur l'armée en Égypte à l'époque impériale, voir LESQUIER 1918, DARIS 1988, p. 743-766, ALSTON 1995. Voir également les nombreux articles de M. Redd à propos de l'armée dans les déserts Occidental et Oriental de l'Égypte, abondamment cités dans le présent article.

Les sources écrites

Le service du bain est largement attesté dans les *ostraca* du camp de Bu Njem (Tripolitaine)²⁹ et dans les rapports journaliers de la garnison établie à Doura-Europos en Syrie (*P.Dura* 82 = *ChLA* VII, 337 = *RMR* 47, II, 9)³⁰. Pour l'Égypte, les sources papyrologiques évoquant le bain en contexte militaire sont plus réduites, d'autant que deux d'entre elles sont discutables :

– la première est le papyrus Strasbourg inv. 1168 = *SB* XVIII, 13174 (258). Il contient les décisions du conseil d'Antinooupolis concernant notamment « la fourniture d'eau et de paille du bain dans le prétoire » (ὕδροπαροχία καὶ ἀχυροπαροχία [? ἐν τῷ πρα]ιτωρίῳ βαλανείου) lors de la visite d'un haut personnage dans la cité. Béatrice Meyer avait déjà indiqué que le terme de prétoire, réservé dans un premier temps à la résidence du commandant d'un camp militaire, avait progressivement désigné toute demeure d'importance destinée à accueillir les hauts personnages de l'État³¹, ce qui est probablement le cas ici³² ;

– la seconde est le papyrus en latin de la fin du 1^{er} s. de n. è., *P.Gen.Lat.* 1 (= *ChLA* I, 7 = *RMR* 9). Il mentionne, parmi les corvées des soldats de la légion III Cyrenaica – basée à Nicopolis, aux portes d'Alexandrie –, le terme de *ballio*, qui a été compris par certains comme une altération de *balneo* et qui témoignerait ainsi de la pratique d'une corvée de bain au sein du camp³³. Toutefois, cette identification n'est pas acceptée par R. Marichal³⁴ et semble effectivement sujette à caution.

Hormis ces deux documents douteux, d'autres sources écrites livrent des informations sur la surveillance des bains militaires, leur personnel, leur clientèle et leur approvisionnement en eau et combustible. Un lot d'*ostraca* trouvé à Edfou nous permettra également de réexaminer le cas du bain dit « militaire » de cette localité de Haute Égypte.

● Surveillance

En Égypte, le service du *custodiarum bal* () apparaît dans le fragment du journal de la cohorte *Prima Nomidarum*³⁵. L'abréviation *bal* () a été résolue par Béatrice Meyer (et R. O. Fink avant elle, l'éditeur des *RMR*), en *custodiarum bal(nei)*³⁶, ce qui indiquerait le recours à des soldats pour garder le bain de cette cohorte³⁷. À Bu Njem, la fonction de garde des bains était pareillement remplie par des soldats (allant souvent deux par deux), affectés *ad balneum*³⁸.

²⁹ MARICHAL 1992, n^{os} 2-3, 5-10, 12-13, 15, 17, 19, 22, 25-26, 29, 32, 34, 36, 39, 44 ; voir également p. 93-97. Les *ostraca* datent des années 254/259.

³⁰ Des thermes de près de 900 m² ont été mis au jour dans le quartier militaire de Doura (BAUR, ROSTOVZEFF 1931, p. 18-19, pl. VI, ROSTOVZEFF 1934, pl. III, NIELSEN 1990, n^o C362). Ils datent du début du III^e s.

³¹ Voir la synthèse d'EGGER 1966 et plus récemment BURKHALTER 1992, p. 363-5 à propos du prétoire comme lieu où le préfet rendait la justice ; voir

également LAVAN 2001 sur les prétoires « civils » et leur architecture, particulièrement p. 47, sur les bains de prétoire.

³² Un bain et le prétoire d'Arsinoé sont également associés dans un papyrus du III^e s. (papyrus Vienne Nationalbibliothek inv. G 32016 = *SB* XVI, 12497) : il y est question d'un liturge chargé de leur entretien, sans aucun lien avec l'armée.

³³ Voir ainsi VON PREMERSTEIN 1903, p. 48 qui le premier a développé cette hypothèse.

³⁴ MARICHAL 1992, p. 93.

³⁵ *P.Mich.* VII, 450+455 (= *ChLAXLII*, 1213 = *RMR* 52), b, 8, c, 3, première moitié du III^e s. Sur cette cohorte, que l'on n'a pu localiser pour le moment, cf. DARIS 1988, p. 762.

³⁶ Plutôt que *bal(listarum)* parfois proposé.

³⁷ Sur les fonctions de garde des soldats romains, cf. DAVIES 1989, p. 54-57.

³⁸ MARICHAL 1992, p. 94 s'appuie sur le parallèle avec les soldats affectés *ad portam* dans les *ostraca* de Bu Njem, ce qui nous semble effectivement justifié.

Dans le fortin de Maximianon, quatre soldats sont chargés de surveiller l'« angle des bains³⁹ ». Mais à vrai dire, il s'agit davantage de surveiller un point faible du dispositif défensif du camp que les bains eux-mêmes.

L'existence de gardes pour le bain est également connue, en Égypte, en contexte civil⁴⁰, ainsi dans le *P.Mich.* inv. 4650 = *SB XVIII*, 13307, qui mentionne des dépenses [εἰς] φυλακίαν βαλανείου, « pour la garde du bain », parmi des sommes versées pour la garde ou le service auprès de personnes et monuments, probablement à Karanis au iv^e s.⁴¹. À Karanis toujours, à la même époque, un βα[λανειόφ(?)]υλαξ est mentionné parmi les membres de la police locale, si la restitution proposée aux l. 5 et 7 par les éditeurs du *O.Mich.* I, 102 est exacte.

- Personnel⁴²

Outre des gardes, les bains nécessitaient aussi l'emploi d'un personnel qualifié pour faire fonctionner l'édifice. R. Marichal conclut son paragraphe sur le service des bains dans le fort de Bu Njem en affirmant que l'on peut sans doute « considérer la gestion des thermes comme l'une des tâches et peut-être la tâche principale de l'escouade du *librarius* ». Le fonctionnement des bains de forteresse pouvait être assuré par les militaires eux-mêmes grâce au système des corvées qui est bien documenté dans les ostraca de la forteresse de Tripolitaine⁴³ : outre les soldats missionnés *ad balneum* que nous avons déjà mentionnés, une quinzaine de soldats⁴⁴ était en effet quotidiennement affectée au service des bains, sans doute comme garçons de bain. De surcroît, quelques soldats étaient employés *ad aquam balnei* ou en tant que *missi ad lignum balnei*⁴⁵. Les premiers étaient évidemment chargés d'apporter de l'eau aux bains du fort, une occupation quasi quotidienne, qui occupait en moyenne 5 hommes, surtout entre juillet et septembre. Le *missus ad lignum balnei* était sûrement préposé à la corvée de bois pour alimenter le four des bains. À Doura-Europos, un *missus lig(nator) balnei mil(es)* occupait la même fonction⁴⁶.

On retrouve globalement le même type de fonctions dans les fortins du désert égyptien, même si nous n'avons pas une documentation aussi complète que celle des camps syrien et tripolitain concernant les corvées des soldats eux-mêmes. Ainsi, un ostracon inédit du fortin de Dios⁴⁷ mentionne – dans une liste de personnes soumises à diverses corvées pour approvisionner et faire fonctionner, entre autres, le bain de la garnison – deux préposés au *καύστρα* du bain, un *ἀκουάριος* et un préposé à l'*ἄντλημα ὑδρεύμα(τος)*⁴⁸. Les premiers étaient certainement

³⁹ Ostracon M 783, commenté dans CUVIGNY 2006b, p. 218-219.

⁴⁰ Les différentes catégories de *φυλακή* s'exercent, en Égypte romaine, dans le cadre de la police, voire même de liturgies, et l'armée n'y est pas impliquée, voir BAGNALL 1977, p. 68 ; HOMOTH-KUHS 2005.

⁴¹ HOMOTH-KUHS 2005, p. 59.

⁴² Sur le personnel des bains et leurs appellations grecques, cf. GINOUVÈS 1962, p. 212-216. Sur leurs équivalents latins, cf. WISSEMAN 1984.

⁴³ Voir également DAVIES 1989, p. 51-53.

⁴⁴ L'effectif global de la garnison est probablement de 500 hommes, voir MARICHAL 1992, p. 72.

⁴⁵ MARICHAL 1992, p. 94.

⁴⁶ *P.Dura* 82, col. 2, l. 9.

⁴⁷ Sis à Abû Qurayya sur la route de Bérénice, il a été fouillé par E. Botte, J.-P. Brun et M. Reddé dans le cadre de la mission conjointe Ifao-MAE menée par H. Cuvigny dans les *praesidia* du désert Oriental égyptien.

⁴⁸ *O.Dios* inv. 819, qui semble provenir d'un niveau postérieur au milieu du II^e s. Je remercie très vivement H. Cuvigny de m'avoir indiqué l'existence de cet ostracon encore inédit, de m'avoir soumis les lectures attentives qu'elle en avait faites, de m'en avoir procuré une photographie et de m'avoir permis de le mentionner ici.

chargés d'alimenter en combustible les bains du *praesidium* et de veiller à leur chauffage⁴⁹. L'ἀκουάριος, qui s'occupait de la distribution de l'eau⁵⁰, et le préposé à l'ἀντλημα, chargé de la puiser, œuvraient sans doute plus généralement à l'approvisionnement en eau du fortin⁵¹. Le statut de ces personnes n'est pas assuré, mais Hélène Cuvigny pense qu'il pourrait s'agir, pour une partie d'entre eux, d'esclaves⁵².

Un βαλανεύς (garçon de bain)⁵³ apparaît également dans un ostracon (*O. Florida* 2) venant d'Aphis, un *praesidium* de Haute Égypte⁵⁴. Son fils est chargé apparemment de la garde d'une tour, mais le statut de ces deux personnages n'est pas clair (civil, militaire, esclave)⁵⁵. D'après H. Cuvigny, l'activité de garçon de bain est « une occupation typique pour les membres de la *familia* au Mons Claudianus⁵⁶ ». On trouve également, parmi les fonctions récurrentes, celle d'ἀκουάριος, d'ἀντλητής, et de chargés du bois (sans doute de son ramassage), qui pourraient avoir officié aux bains agrémentant certains fortins⁵⁷.

● Clients extérieurs

En plus d'accueillir les soldats de la garnison, les bains militaires pouvaient également accueillir une clientèle non militaire en leur sein. Des civils ont en effet cohabité avec les soldats au sein des forts ou à leurs abords⁵⁸, en particulier des femmes, concubines ou prostituées.

⁴⁹ Καύστρα fait partie des termes dérivés de καίω et désigne probablement ici le foyer des bains. Il est toutefois rarement utilisé et n'apparaît pas ailleurs dans la documentation papyrologique (il est ainsi absent du *Wörterbuch* de Fr. Preisigke, et de ses suppléments). Son acception la plus courante est celle de bûcher funéraire. Le *LSJ* en fournit la définition suivante (identique à celle du *Greek Lexikon of the Roman and Byzantine Periods* de Sophocles) : « place where corpses were burnt » ; sur ce vocable attesté à plusieurs reprises dans des inscriptions funéraires d'époque impériale, notamment en Asie Mineure, voir ROBERT 1939 ; sur les termes un peu plus courants pour désigner le système de chauffage des bains, ὑποκαύστρα et ὑποκαυστήριον, cf. GINOUVÈS 1962, p. 205-206. Je remercie de nouveau H. Cuvigny des informations qu'elle m'a fournies à propos de ce terme.

⁵⁰ Équivalent du grec ὑδροφόρος, cf. CERVENKA-EHRENSTRASSER 1996, s.v. ἀκουάριος, l'auteur renvoyant à Bülow-Jacobsen (1992, p. 57), qui signale, parmi les employés du *metallon* du Mons Claudianus, des ἀκουάριοι, « *aquarii*, water carriers », c'est-à-dire des porteurs d'eau.

⁵¹ L'ἀντλημα des bains d'Hermopolis Magna est mentionné dans le contrat de location *P.Flor.* III, 384 (488-9). Le technonyme d'ἀντλητής apparaît à l'époque hellénistique dans le *PCair. Zen.* IV, 59799 (254-250^a), un décompte concernant un bain appartenant sans doute en copropriété à Zénon et Sostratos, qui employait un gardien des chaudières (χαλκιοφύλαξ), quatre ἀντληταί, deux ou trois ὑποκαύσται (chargés du chauffage du bain) et quatre ou six παραχύται (garçons de bain). Les puiseurs d'eau sont également très fréquemment cités à propos de l'irrigation des terres, puisqu'ils actionnent les machines élévatrices (cf. BONNEAU 1993, p. 212).

⁵² Cette remarque concerne les noms d'un préposé à la καύστρα et du puiseur.

⁵³ Cf. l'édition des *O. Florida* par R.S. Bagnall, qui propose d'y voir le patronyme du σκοπελάριος, tandis qu'H. Youtie (1979) y voit plutôt un technonyme. C'est la traduction de ce dernier qui a été reprise dans CUVIGNY 2006b, p. 220-221 et qui nous paraît, effectivement, la plus satisfaisante (l'anthroponyme Balaneus n'est pas attesté assurément dans les papyrus, ainsi que l'a démontré H. Youtie).

⁵⁴ L'origine attribuée à cet ostracon a tout d'abord été Edfou. Plusieurs autres suggestions ont été faites (Latopolis, Esna, Contrapollonopolis Magna) et W. Clarysse a même proposé d'attribuer cet ostracon, et l'ensemble documentaire auquel il appartient, à la région thébaine (CLARYSSE 1984, CLARYSSE, ΣΙΡΡΕΣΤΕΙΝ 1988). Voir le résumé des débats par G. Nachtergaele (2003, p. 9-13), qui penche pour Contrapollonopolis Magna, en face d'Edfou (référence aimablement fournie par H. Cuvigny).

⁵⁵ La tablette *T.Vindol.* 181, l. 9 évoque un certain Vitalis, *balniator*, qui est l'équivalent latin de ce βαλανεύς. Les éditeurs se posent la question de savoir s'il s'agit d'un militaire ou d'un civil, sans trancher (*T.Vindol.* II, p. 30).

⁵⁶ CUVIGNY 2006b, p. 221, citant notamment les ostraca encore inédits *O. Claud.* inv. 3385, 8696, mentionnant Kanôpas fils d'Areios au service du bain : *O. Claud.* III, p. 29.

⁵⁷ *O. Claud.* III, p. 29.

⁵⁸ Cf. *infra*.

Un ostracon inédit de Krokodilô indique que l'une d'entre elles a fréquenté les bains du *praesidium*⁵⁹.

En outre, les forts, en particulier les fortins du désert, matérialisaient une étape pour les voyageurs ou les fonctionnaires qui parcouraient la province⁶⁰ et leurs bains étaient sans doute accessibles à ces hôtes de passage. Nous en avons un témoignage dans un itinéraire du I^{er} s.⁶¹ indiquant l'arrêt de voyageurs dans une Παρεμβολή d'Agathoklès⁶², où ils se sont baignés (ἐλουσάμεθα). Le bain du Mons Claudianus, intégré dans une demeure assez vaste située à l'extérieur de l'enceinte fortifiée, était peut-être également un bain destiné à ces personnes de passage, en même temps qu'il était ouvert aux soldats (cf. *infra*).

- Approvisionnement en eau⁶³

Les modes d'approvisionnement en eau des bains militaires égyptiens ne sont pas autrement connus que par la mention des quelques préposés cités ci-dessus (puiseurs, porteurs d'eau). Ils n'étaient sans doute pas différents de ceux employés pour ravitailler les camps dans lesquels ils prenaient place.

On sait que les fortins recouraient à divers moyens pour se pourvoir en eau, qui variaient selon leur localisation et leur proximité avec des ressources hydriques. Les bains des forts établis dans ou près des agglomérations du Delta ou de la vallée étaient sans aucun doute raccordés au système municipal d'adduction d'eau. Un aqueduc est ainsi décrit à Nicopolis, dont Murray dit qu'il approvisionnait l'un des établissements balnéaires⁶⁴. Il évoque aussi la présence d'un puits profond de 33 pieds et d'un système de roue à eau près de l'angle sud-ouest de la forteresse⁶⁵. Un tel système, relié à un château d'eau, permettait également d'approvisionner le bain de la forteresse de Nag' el-Hagar (cf. *infra*). Les thermes d'Abu Sha'ar étaient alimentés aussi par une *saqiah* établie à près d'un km du camp, par l'intermédiaire d'une canalisation de terre cuite qui pourvoyait également la forteresse⁶⁶.

Les fortins, plus modestes, des routes commerciales du désert possédaient fréquemment des citernes⁶⁷ ainsi qu'un puits central qui atteignaient des dimensions parfois remarquables. Les ressources hydriques rares, ou difficiles d'accès, étaient gérées avec prudence⁶⁸ et il semble

⁵⁹ Mentionné dans REDDÉ 2009, p. 216, n. 7.

⁶⁰ Dans le fortin d'Aphrodites/Wadi Menih al-Hir, deux inscriptions mentionnent un commerçant revenu de l'Inde (*I. Pan du désert* 64a et b, 2 av. n. è.). Voir également le tarif de Coptos qui recense les différentes catégories de personnes transitant par la ville à destination ou en provenance de la mer Rouge ; sur ce texte très riche, cf. *Autour de Coptos* 2002, en particulier RATHBONE 2002 ; BURKHALTER 2002.

⁶¹ *P.Oxy.* XLII, 3052 : itinéraire d'un voyage depuis Nicopolis jusqu'à Oxyrhynchos effectué en 9 ou 10 jours, avec mention de haltes à Hermoupolis Parva, Méamèris, peut-être Pennè ainsi

qu'au campement d'Agathoklès avant d'atteindre la παρεμβολή de Babylone et de partir vers le sud. Le document recense les bains pris par les voyageurs un jour sur deux, dont celui du 8^e jour pris au camp d'Agathoklès.

⁶² Elle est localisée, d'après l'itinéraire, au nord de Babylone-Memphis, probablement le long de la branche du Nil qui relie Canope à Memphis, à la pointe du Delta (CALDERINI *et al.* 1983-1986, p. 54).

⁶³ Voir, sur ce thème, MANDERSCHIED 2000 et, plus généralement, sur l'usage de l'eau dans l'Antiquité, WIKANDER 2000. Sur les particularités de l'approvisionnement en eau du désert Oriental, cf. SIDEBOTHAM 2003 ; voir également

KRZYWINSKI 2007 (*non vidi*).

⁶⁴ MURRAY 1880, p. 140-141.

⁶⁵ Un exemple récent de *saqiah* alimentant un bain d'époque byzantine a été mis au jour à Maréa, voir SZYMAŃSKA, BABRAJ 2008, p. 85-100.

⁶⁶ SIDEBOTHAM 1994b, p. 267-268.

⁶⁷ Cf. *infra* fig. 3 et 12, les fortins de Maximianon et Didymoi.

⁶⁸ Cf. CUVIGNY 2006a, p. 332-333. Sur l'importance accordée par les autorités à l'approvisionnement en eau des fortins, cf. BAGNALL, BÜLOW-JACOBSEN, CUVIGNY 2001 ; KRZYWINSKI 2007 (*non vidi*) ; SIDEBOTHAM, HENSE, NOUWENS 2008.

logique de supposer que l'eau utilisée dans les bains de ces fortins devait l'être avec parcimonie. Nous verrons d'ailleurs que les quatre établissements qui ont été fouillés dans ces contextes (Maximianon, Didymoi, Dios, Umm Balad) sont particulièrement petits et demandaient une faible quantité d'eau pour fonctionner. Le bain, un peu plus sophistiqué, du Mons Claudianus était doté d'une vaste citerne de 2,80 m de diamètre extérieur⁶⁹.

- Approvisionnement en combustible⁷⁰

La fourniture en combustible des bains militaires égyptiens est mieux connue que leur approvisionnement en eau. Le bois, qui servait à chauffer les bains de Bu Njem et de Doura-Europos, est rare en Égypte; il a été remplacé par la paille (ἄχυρον) et plus rarement par le roseau (κάλαμος)⁷¹. Les fours des bains des petits fortins du désert ont pu aussi être alimentés par les bouses séchées des animaux – chevaux, ânes, dromadaires⁷² – qui y étaient parqués et par les plantes rases qui poussent encore dans la région⁷³. Les sources cependant sont muettes à ce sujet et seules des analyses paléobiologiques dans les fours de ces bains pourront apporter une réponse définitive.

Des ostraca thébains permettent de mieux cerner le mode d'approvisionnement des bains militaires de la région. Ils témoignent de la livraison fréquente de paille, principalement au II^e s. et au début du III^e s., à une cohorte (σπεῖρα ou χώρτη) – identifiée à la *cohors II Thracum equitata*⁷⁴ –, à une aile (εἴλη) basée à Coptos – peut-être l'*ala Vocontiorum* ou l'*ala Herculiana*⁷⁵ – et à un camp (παρεμβολή). Il est précisé parfois qu'il s'agit du camp de l'᾽Ωφιῆον⁷⁶, toponyme qui a désigné le temple de Louqsor⁷⁷ – et, par extension, le district dans lequel il prenait place⁷⁸ et où s'est installée la forteresse du II^e-III^e s.⁷⁹. Quelques reçus

⁶⁹ Cf. *infra* fig. II. Cette citerne, située dans la cour donnant accès au bain, a dû aussi alimenter l'ensemble de la demeure dans laquelle l'édifice balnéaire a pris place.

⁷⁰ Sur l'approvisionnement de l'armée en Égypte, cf. MITTHOF 2001, l'ouvrage qui désormais fait référence; voir également, sur les livraisons de paille à l'armée, LESQUIER 1918, p. 354 *sq.*; WALLACE 1938, p. 25-26; HOMBERT, PRÉAUX 1940, p. 293-295; *P.Köln* II, 119-122 (commentaire de D. Hagedorn); VERBEECK, WAGNER 1990; ADAMS 1995; MITTHOF 1998, p. 20-28; ADAMS 1999; voir aussi la très riche documentation des *T.Vindol.* à propos de l'approvisionnement du camp de Vindolanda en fournitures aussi nombreuses que variées, par exemple *T.Vindol.* II, p. 33-34.

⁷¹ MEYER 1989. Le terme d'ἄχυρον en est certainement venu à désigner de manière générique – notamment lorsque ce terme est associé à la mention d'un bain – le combustible employé dans

les fours du bain, et pas simplement la paille.

⁷² CUVIGNY 2006a, p. 401-408.

⁷³ Ce type de combustible était utilisé, par exemple, dans les bains du fort jordanien de Humeima, voir OLESON 1990, p. 305. Voir la grande diversité des combustibles utilisés dans les fours de quelques bains de Syrie dans BOUCHAUD à paraître.

⁷⁴ Mentionnée en Égypte de 131 au début du III^e s., elle campait très probablement à Thèbes. Le premier document attestant la présence de la cohorte dans cette localité est le papyrus, daté de 143, *SBX*, 10530 (= *P.Col.* VIII, 221); sur cette cohorte, cf. LESQUIER 1918, p. 95-96, 409-410; DARIS 1988, p. 764-765; ALSTON 1995, p. 184; MITTHOF 2001, p. 297; NACHTERGAELE 2003, p. II. L'inscription *I.Milne* 9307 = *I.Breccia* 69, conservée au Musée gréco-romain d'Alexandrie, trouvée en 1889 dans le temple de Louqsor indique apparemment que la cohorte *Augusta equitata* a construit un camp

sous le règne d'Antonin le Pieux (vers 152), voir DARESSY 1920b, p. 174.

⁷⁵ Elles se succèdent à Coptos au I^{er} et II^e s. (LESQUIER 1918, p. 78-83; DARIS 1988, p. 753-755; ALSTON 1995, p. 169-172; MITTHOF 2001, p. 297).

⁷⁶ Ce toponyme apparaît également dans les sources sous la forme Apis/Aphis/Ophis, voir VANDORPE 1995, p. 219; NACHTERGAELE 2003, p. II, n. 8.

⁷⁷ Ce temple a abrité, à partir du règne de Dioclétien, une légion dont le camp a fait l'objet de dégagements au XIX^e s., voir EL-SAGHIR, GOLVIN, REDDÉ, HEGAZY *et al.* 1986.

⁷⁸ VANDORPE 1995, p. 219; HEILPORN 1996, p. 54-55; MITTHOF 2001, p. 298.

⁷⁹ H. Cuvigny m'a indiqué l'article de Daressy (1920a), qui reprend le témoignage des savants de l'expédition d'Égypte signalant «à trois mille cinq cents mètres au sud du palais (*sic*) de Louqsor et à deux mille mètres du fleuve, (...) une vaste enceinte rectangulaire: elle a mille sept cents mètres de longueur

de livraison, datés des années 140-170, précisent explicitement que la paille livrée aux soldats était destinée à chauffer les bains⁸⁰ de la forteresse (εἰς ὑπόκασιν βαλανείου τῆς παρεμβολῆς Οὐφτιν), ou encore ceux de la cohorte (εἰς τὴν χρεῖαν τοῦ βαλανείου τῆς ἐνθάδε σπείρης)⁸¹, qui sont probablement identiques⁸².

La contemporanéité de l'installation de la cohorte auxiliaire à Louqsor dans les années 130 (avant 143 en tout cas) et des premières mentions du bain de la forteresse prouve que ce dernier a été construit en même temps qu'était aménagée l'enceinte fortifiée pour accueillir l'effectif militaire. Les attestations de livraison de paille « pour le bain » disparaissent à partir des années 180, mais les livraisons de paille « pour la cohorte ou le camp » se poursuivent au moins jusqu'au début du III^e s. Il faut alors supposer que les bains ont disparu, ou que la gestion de la paille réservée aux bains n'est plus séparée de celle destinée à ses autres usages dans le camp. La raison pour laquelle elle l'avait été un temps trouve peut-être son explication dans une différence de qualité, de destination et de conditionnement entre deux types de paille. La paille qui alimentait les fours des bains devait tout d'abord être plus sèche que la paille destinée au fourrage des animaux, mais elle devait également brûler plus lentement qu'un simple « feu de paille » et était sans doute conditionnée sous forme de briquettes⁸³. Quelques documents, majoritairement fayoumiques et datant du IV^e s., évoquent une qualité de paille particulière qui correspond sans doute au combustible destiné aux bains. Il s'agit d'ἄχυρον κάυσιμον, « paille à brûler⁸⁴ », qui a, au moins en une occasion, servi à chauffer des thermes⁸⁵. Une livraison

et mille cinquante de largeur. Ses murs en briques crues avaient au moins vingt mètres d'épaisseur » (*Expédition d'Égypte, Antiquités, Description* III, p. 403). Daressy indique qu'il pourrait s'agir des vestiges, en grande partie détruits de son temps, du camp du Haut Empire, dans les quartiers modernes d'al-Hebeil et al-Badâdrah. L'enceinte, repérée par les savants français (*Antiquités, Planches* II, pl. II), est massive et pourrait effectivement correspondre à une enceinte militaire. Son emprise est encore visible dans le paysage moderne ; l'image GoogleEarth de la zone montre que les routes modernes ménagent, à 3,5 km au SO du temple de Louqsor, un espace globalement rectangulaire (de 1 × 1,5 km environ) vide de construction, tandis que les habitations s'égrènent le long des quatre côtés du rectangle. Les coordonnées de son angle SO sont : 25°39'52"N, 32°39'39"E.

⁸⁰ D'après U. Wilcken, une grande partie, si ce n'est toutes les livraisons de paille mentionnées sur les ostraca thébains, pourrait avoir servi aux bains des unités basées dans la région. Ces attestations sont nombreuses (cf. la liste qu'il

dresse dans *O. Wilck.*, p. 163-4). C'est toutefois une position qu'il faut nuancer car la paille pouvait servir également à alimenter les fours des boulangers du camp et à assurer le fourrage des animaux, notamment des chevaux.

⁸¹ Ces deux extraits proviennent de *O. Wilck.* 901 (157/8) et *O. Bodl.* 1666 (138-161). Autres mentions de livraison de paille pour les bains de la forteresse : *O. Petr.* 189 (144-5 ?), *O. Wilck.* 1259 (157/8) (mais restitué) ; pour les bains de la cohorte : *O. Wilck.* 905 (158), 927 (166/7), *O. Bodl.* II, 1676 (II^e s.) ; pour un bain sans qu'il soit explicitement associé à la forteresse ou la cohorte : *O. Wilck.* 1447 (161), *O. Bodl.* 1667 (163), *O. Theb.* 108 (166), *O. Wilck.* 936 (173). Mention d'un soldat préposé à la réception de la paille du bain : *O. Bodl.* II, 1660 (154) ; cf. HEILPORN 1996, p. 67-69 : « L'armée romaine à l'Ἰουφτιήν ».

⁸² Il faut noter que l'aile basée à Coptos ne reçoit pas de paille spécifiquement destinée aux bains, peut-être parce qu'elle n'en était pas équipée, contra Lesquier (1918, p. 356), qui cite des documents (*O. Wilck.* 906, 1012) mentionnant des livraisons de paille à

l'aile, mais ne précisant pas qu'elle était réservée aux bains.

⁸³ MEYER 1989, p. 568, citant PRÉAUX 1947, p. 44. B. Meyer m'a généreusement remis une note manuscrite que lui a adressée Claire Préaux à ce propos, expliquant comment, pendant la guerre, l'on se chauffait « avec de la paille, de la sciure de bois, des journaux », auxquels, après les avoir mouillés, on « ajoutait de la terre (argile de préférence) ». Ce mélange formait ensuite « une pâte qui, séchée et débitée en blocs, brûlait comme du bois et longtemps » (lettre manuscrite du 11 janvier 1978).

⁸⁴ *O. Bodl.* II, 1688 ; *O. Fay.* 21 ; *O. Mich.* I, 191-4, 196, 219, 22, II, 780-1.

⁸⁵ *O. Mich.* 219 (IV^e s.), Karanis. Plus précisément, la paille sert à chauffer un gymnase, mais les deux termes de γυμνάσιον et de βαλανεῖον sont devenus synonymes à l'époque impériale, voir MEYER 1997, p. 691 ; on trouve également mention d'ἄχυρον κάυσ(εως) ἰδίου βαλ(ανεῖου) (« paille pour chauffer ce même bain ») dans le *PLond.* III, 1121 b, p. 190 (c. 156-157 ou 179-180).

de paille à brûler est d'ailleurs envoyée au fort de Dionysias au début du IV^e s.⁸⁶, preuve sans doute que la paille servant à alimenter les fours du fort (dont peut-être ceux des bains) était toujours séparée de la paille de fourrage comme deux siècles plus tôt en Thébaidé⁸⁷.

La paille fournie au camp de l'᾽Ωφιῶν est parfois qualifiée de paille publique (δημόσιον ἄχυρον⁸⁸), signe qu'elle était prélevée en nature par le système fiscal impérial pour l'intendance de l'armée⁸⁹. Fr. Mitthof a récemment mis en lumière les modalités du système d'approvisionnement du camp en paille et montré les changements qui s'opéraient dans les années 130 (c'est-à-dire quand la cohorte prend ses quartiers à Louqsor) dans le système de prélèvement et de redistribution à l'armée de la paille dans la région thébaine⁹⁰. Alors qu'auparavant les livraisons de paille étaient faites à un grenier (ἀχυροθήκη) dont l'emplacement n'est pas connu, mais qui devait centraliser tous les impôts sur la paille prélevés en nature en Thébaidé, elles sont à partir de cette date faites directement aux militaires, installés dans le camp principal de la cohorte ou détachés à Coptos. Par ailleurs, les personnes qui livrent la paille – quelle que soit son utilisation, pour les bains ou non – sont désormais des liturges, chargés également de sa perception⁹¹.

Dans le camp, les soldats sont impliqués dans la réception (et sans doute l'entreposage) de la paille destinée aux bains. Ainsi, un ostracon de 154 est émis par un soldat, Longinus Marcinus, qualifié de ἐπὶ τοῦ ἀχύρου παραλημπτής βαλανείου, « receveur du combustible destiné au bain (du camp)⁹² ». Ses charges sont probablement identiques à celles des receveurs de la paille mentionnés sur des ostraca thébains du II^e s., qui sont des liturges, ou du παραλημπτής σίτου du camp de Pselchis, qui, lui, est un soldat⁹³. Trois ostraca thébains présentent d'autres soldats réceptionnant de la paille spécifiquement pour chauffer les bains⁹⁴. Ils n'ont pas le titre de receveurs, mais ils remplissaient probablement les mêmes fonctions que Longinus Marcinus au sein du camp. L'existence d'un receveur (de la paille) du bain au sein de l'armée et surtout l'intégration de la paille pour le bain parmi les biens procurés à l'armée par ses services d'approvisionnement indiquent l'attention portée par l'administration et l'armée au bon fonctionnement du bain de la forteresse de Thèbes. Cela démontre également qu'au moins dans cet exemple, l'accès des soldats aux bains était assuré par l'implication de l'administration dans la fourniture du combustible, tout comme elle prenait en charge l'approvisionnement des soldats en blé, huile, vin, armes, vêtements, etc.

⁸⁶ *O.Fay.* 21 (306).

⁸⁷ Le fort de Dionysias a été fouillé, mais aucun établissement thermal ne prenait place apparemment dans l'enceinte fortifiée. Il se peut toutefois que des thermes situés à l'extérieur aient été utilisés par l'armée, cf. *infra*.

⁸⁸ *O.Wilck.* 927 (166-7).

⁸⁹ ADAMS 1995, p. 121; MITTHOF 2001, p. 295-296. Voir aussi *O.Krok.* 70, commentaire p. 118 pour des attestations de blé, d'huile et d'autres denrées qualifiées de δημοσία; voir également CARRIÉ 1977; ALSTON 1995, p. 110-112.

⁹⁰ MITTHOF 1998; MITTHOF 2001, p. 45-46, p. 298-304. Voir également HOMBERT, PRÉAUX 1940; *P.Köln* II, 119-122, commentaire *op. cit., supra*, n. 70.

⁹¹ C'est ainsi qu'un ἀχυροπράκτωρ et ses associés réceptionnent un chargement de paille destiné au chauffage des bains en 173: *O.Wilck.* 936. Autres attestations de livraison de paille pour le chauffage des bains par l'intermédiaire de civils (probablement liturges): *O.Petr.* 189 (144-5?), *O.Bodl.* II, 1666 (153-4?), *O.Wilck.* 901 (157-8), *O.Wilck.* 1259 (157-8?), *O.Wilck.* 905 (158), *O.Wilck.* 1447 (161), *O.Bodl.*

1667 (163), cf. MITTHOF 2001, tab. IB1b, IB2.

⁹² *O.Bodl.* II, 1660 (154); cf. *O.Krok.* 1, commentaire p. 16.

⁹³ Rapprochement effectué par H. Cuvigny dans *O.Krok.* 1, commentaire p. 16; voir sur ces deux charges MITTHOF 2001, p. 299-303 et 309.

⁹⁴ Aprius Gemellus (*O.Theb.* 108, 166^b), Klaudius Posidonios, décurion de la cohorte II Thrace (*O.Wilck.* 927, 167^b) et Ammônios, simple soldat (*O.Bodl.* II, 1676, 11^e s.), cf. MITTHOF 2001, tab. IA.

C'est semble-t-il toujours le cas au Bas Empire comme pourraient l'indiquer quatre ostraca de Douch/Kysis⁹⁵, dont l'interprétation soulève cependant de nombreuses questions :

- le premier document de Douch concernant le bain est le versement fait lors de la 13^e indiction à un certain Annoumérés⁹⁶, ὕ(περ)μισθοῦ βαλανίου, « pour le loyer du bain », par une personne dont le rapport n'est pas certain avec l'armée⁹⁷. Les incertitudes sont trop grandes sur les liens entre l'armée et ce dernier document pour que l'on en tire quelque conclusion ;
- les trois autres documents mettent en scène un même personnage, Isokratès :

1. Le premier, en provenance des déblais de la porte est du temple, est un ordre de cet Isokratès, qualifié d'épimélète du bain (ἐπιμ(ελητής) βαλ(ανείου))⁹⁸, qui fait livrer, lors de la 4^e indiction, deux artabes de blé à deux personnes qui sont peut-être des soldats⁹⁹. La charge d'épimélète est bien connue à Douch : il s'agit d'une liturgie qui consiste à redistribuer les produits de l'annone aux soldats, après qu'ils ont été collectés¹⁰⁰. Les épimélètes les plus fréquents, dans le cadre de l'annone, s'occupent des distributions du blé, du pain, du vin et de la paille¹⁰¹. Toutefois, le rôle exact d'Isokratès n'est pas aisé à définir, car il n'a pas à livrer aux soldats des quantités de denrées consommables. Il est probable qu'il devait administrer plutôt un ou plusieurs bains pour le bénéfice des soldats et s'occuper tant du personnel que du bon fonctionnement, peut-être en fournissant le combustible, en veillant à l'approvisionnement en eau et aux diverses réparations que nécessitaient les bâtiments¹⁰². En revanche, nous ne savons pas quelle était l'étendue de sa circonscription, ni si sa liturgie concernait uniquement les bains que l'armée pourrait avoir entretenus à Kysis et qui pouvaient accueillir les soldats cantonnés dans la région ;

95 M. Reddé a démontré que les magasins du temple de la localité avaient été transformés à cette époque en un grand entrepôt qui a pu servir aux services de l'annone pour ravitailler les troupes du désert Occidental (permanentes ou de passage) et de la vallée, voir REDDÉ 1991, p. 491-492 ; REDDÉ 2004. Voir également Carrié (2004) qui insiste sur la nécessité de ne pas surestimer la présence militaire dans la documentation de Douch.

96 On rencontre plusieurs Annoumérés dans les ostraca de Douch dont un épimélète du camp d'Hibis, lors des 6^e et 12^e indictions (*O. Mich.* 397, 512, 518), mais à la date de notre ostrakon, il a été remplacé par Petauris. Sur ces personnages, cf. *O. Wagfa* II.

97 *O. Douch* III, 251 (deuxième moitié du iv^e s.).

98 *O. Douch* IV, 367 (deuxième moitié du iv^e s., 4^e indiction).

99 Ces deux personnages se retrouvent dans le document *O. Douch* I, 1, l. 9-10,

qui a été interprété par G. Wagner comme un billet de logement de soldats. Toutefois, Carrié (2004, p. 268-269) rejette absolument cette identification avec des arguments nombreux. Agès et Alonis apparaissent aussi dans *O. Douch* IV, 483, où ils doivent se charger de fournir un cheval à un σκοπελάριος, ce qui n'éclaire pas davantage leur statut. Un Alonis enfin est mentionné dans *O. Douch* V, 533 en tant que γεωργός, mais G. Wagner refuse de l'identifier avec l'Alonis précédent, alors même que ce nom est rare. Il est vrai que ce document est daté de la 13^e indiction, tandis qu'Alonis et Agès apparaissent dans des documents antérieurs d'une dizaine d'années. Il ne nous semble pas possible de trancher, en l'état de notre documentation, sur le statut de ces personnages.

100 *O. Douch* I, p. 273 sq.

101 VAN BERCHEM 1937, p. 46-51 ; LALLEMAND 1964, p. 212-218 ; LEWIS 1997, s.v. ἐπιμέλεια, ἐπιμελητής ;

DRECOLL 1997, p. 246-247 ; ΜΙΤΤΗΘΦ 2001, p. 83-94.

102 On peut mettre en parallèle ses activités avec celles des épimélètes de boulangeries, de carrières, ou d'ateliers, qui doivent se charger du bon fonctionnement d'un établissement public dont la production est réalisée au service des soldats : voir ainsi LALLEMAND 1968, p. 213, n.1 : « Les épimélètes s'occupent aussi de procurer aux établissements publics (carrières, ateliers, temples, etc.) la main-d'œuvre et les fournitures qui leur sont nécessaires et que les conscriptions ou les réquisitions leur assurent. » Elles sont certainement aussi comparables aux fonctions de l'épimélète chargé, par les magistrats d'Hermoupolis et dans un cadre civil, du chauffage des thermes publics de la cité (*Stud. Pal.* V, 66 et 67), cf. MEYER 1989, p. 570.

2. Un ostracon datant de l'année précédente (3^e indiction) vient compléter nos informations sur les attributions de l'épimélète des bains de Kysis¹⁰³ : l'un des deux personnages évoqués dans le précédent document, Agès, reçoit une artabe de blé, toujours sur ordre de l'épimélète Isokratès, probablement le même personnage que dans le précédent document. Ce texte ne précise pas le domaine dans lequel s'exerce l'ἐπιμέλεια d'Isokratès, mais la mention d'un bain dans l'ostracon invite à supposer qu'il est déjà épimélète du bain ; il est en effet spécifié que le blé versé à Agès l'est ὑπὲρ φόρου βαλανείου « au titre de la redevance du bain ». Le φόρος sur le bain apparaît dans la documentation dès l'époque ptolémaïque. Il est payé la plupart du temps en argent, et plus rarement en nature¹⁰⁴. Il semble que ce terme ait pu être employé à la fois pour évoquer le loyer payé par un locataire d'un bain public ou privé ou comme une redevance versée au fisc¹⁰⁵. Vu la faible somme impliquée ici (deux artabes de blé), c'est sans doute le second cas qui est le plus vraisemblable. Toutefois l'incertitude qui pèse sur le statut des bénéficiaires du φόρος (soldats ou civils?) et sur les finalités de cette redevance nous empêche de comprendre le lien de tous ces personnages avec un bain et celui du bain et de l'armée ;

3. Le dernier document n'est guère plus clair. Il s'agit là encore d'un paiement, fait lors de la 5^e indiction, mais effectué cette fois-ci au profit d'Isokratès¹⁰⁶. Un homme, Olbios, demande qu'on lui verse un peu plus de deux artabes de blé εἰς λόγ(ον) βαλανίου καὶ σκοπελαρίου¹⁰⁷. Là encore, l'interprétation est délicate. Il n'est pas sûr qu'il soit question du même personnage, bien que le nom, la date ainsi que la mention du bain semblent l'indiquer. Ensuite, la nature du λόγος du bain nous échappe. Nous connaissons d'autres comptes liés à l'annone, ainsi le λόγος du blé, celui du coton, de la viande, de la τροφή même¹⁰⁸, mais dans les autres exemples de Douch, les produits distribués le sont par un épimélète à des soldats. Pourquoi, si Isokratès est bien épimélète, lui fait-on cette livraison ? Faut-il supposer que le λόγος du bain recevait des entrées fiscales directement attribuées à son compte et que l'épimélète en charge du compte pouvait ensuite les redistribuer dans le cadre de sa charge ? S'agit-il ici du remboursement d'un prêt ou d'une avance sur solde allouée par l'épimélète ?

Dans ces trois documents, le fait que le blé soit à chaque fois l'objet des échanges entre un personnage et l'épimélète indique en tout cas que les compétences de ce dernier concernant le bain étaient plus larges que celles du παραλημπτής βαλανείου du Haut Empire.

L'implication de l'épimélète dans la gestion des bains de l'armée marque également une évolution dans la situation des personnes impliquées dans l'approvisionnement des bains militaires et dans ses modalités. Ce phénomène touche également le ravitaillement en combustible des

¹⁰³ *O. Douch* V, 569 (deuxième moitié du IV^e s., 3^e indiction).

¹⁰⁴ *O. Bodl.* 738.

¹⁰⁵ WALLACE 1938, p. 156 : « This was undoubtedly a capitation tax paid by every tax-payer whether he used the baths or not. » Cf., pour l'époque hellénistique, l'exemple de l'emploi du terme de φόρος comme loyer dans *PSIV*, 355, voir MEYER 1989-1990.

¹⁰⁶ *O. Douch* V, 638 (deuxième moitié du IV^e s., 5^e indiction).

¹⁰⁷ L'éditeur, Guy Wagner, avait traduit « pour le compte du bain et de la tour de guet », en précisant que l'équivalence *skopelarios*/tour de guet était toutefois douteuse. Nous ne parvenons pas à trouver une traduction satisfaisante de cet ostracon, qui met sur le même plan, de manière surprenante, un édifice (un bain) et une fonction (un garde). Sur le terme de σκοπελάριος, cf. CUVIGNY 2006b.

¹⁰⁸ *O. Douch* I, p. 40. Voir ainsi la reconnaissance de dettes *O. Claud.* III, 492, εἰς λόγον τροφῆς, qu'H. Cuvigny traduit par « pour me sustenter », refusant d'adopter, avec raison à notre avis, une traduction plus comptable de cette expression (« pour le compte de la nourriture »). Une telle traduction pourrait être envisagée pour le *logos* du bain « pour pouvoir aller au bain », mais nous ne voyons pas comment comprendre alors le λόγος σκοπελαρίου.

thermes publics relevant de l'État ; au II^e s. en effet, le combustible pouvait être livré par des particuliers – éventuellement par l'intermédiaire de liturges et apparemment gratuitement – aux autorités responsables de ces bains, en l'occurrence le gymnasiarque, tandis qu'au Bas Empire, l'approvisionnement est désormais à la charge de la métropole, qui délègue cette responsabilité à un épimélète¹⁰⁹. Le parallélisme de ces deux situations n'est pas fortuit et démontre que les évolutions de l'administration militaire de la province ont suivi celles de l'administration civile, en attribuant un rôle de plus en plus crucial aux élites urbaines.

Ainsi, s'il reste bien des doutes à propos des bains évoqués dans les ostraca de Douch, il nous semble avéré que l'administration s'est impliquée dans l'approvisionnement, le fonctionnement et/ou l'entretien de bains accessibles aux soldats, par l'intermédiaire de liturges engagés dans le système de l'annone. Il reste à espérer que d'autres documents permettront d'éclairer le statut de ces bains et leur localisation. En 1986, des thermes ont été identifiés au nord-est du temple en pierre de Kysis/Douch, sur le versant est du tell¹¹⁰. Toutefois, ni leur organisation architecturale, ni leur date ne sont connues et il est par trop hypothétique de supposer qu'il s'agit de l'établissement dont il est question dans les ostraca.

- Le cas particulier du « bain militaire » d'Edfou

Il est tout aussi difficile de faire le lien entre documentation écrite et archéologie à propos d'un petit balnéaire fouillé à Edfou en 1937¹¹¹. Des ostraca¹¹² découverts dans une salle les jouxtant ont donné lieu à diverses interprétations qui ont conduit à considérer ces bains comme des bains militaires. Il s'agit de quatorze ostraca (dix en latin et quatre en grec) sur lesquels figurent des noms de personnes, suivis de chiffres précédés de l'abréviation *mat()*, dans les documents latins, et $\mu\alpha()$, $\epsilon\chi\alpha()$, $\sigma\tau\epsilon\lambda()$, dans les ostraca grecs. L'un des ostraca en latin associe à un personnage, de manière plus explicite, des *vasa* ou *vasa dublices*¹¹³. L'abréviation *mat()* avait été résolue par leur premier éditeur, J. Manteuffel, en *mat(ricula)*, qui avait ainsi amené à faire des bains d'Edfou des bains militaires¹¹⁴. Celui-ci toutefois, publiant en 1939 un nouvel ostracon qu'il pense se rapporter à ce groupe, note : « En 1937, j'ai proposé de développer l'abréviation *mat()* en *mat(ricula)* mais actuellement je trouve cette question encore trop problématique pour y donner une solution satisfaisante¹¹⁵. » H. Youtie a proposé ensuite de développer les abréviations en *mat(ula)*, $\mu\acute{\alpha}(\tau\omicron\upsilon\lambda\alpha)$, $\sigma\tau\epsilon\lambda(\gamma\acute{\iota}\delta\alpha\varsigma)$, et de faire de ces documents des reçus de fourniture de vases et strigiles à des garçons de bain¹¹⁶, proposition qui avait l'avantage de relier directement les ostraca à leur contexte de découverte. Il acceptait cependant le caractère militaire de ces bains, en raison précisément de la présence d'ostraca écrits en latin dans une annexe du bain. Toutefois, K.-Th. Zauzich a préféré voir dans l'abréviation *mat()* des *mat(ia)*, des mesures de capacité donc le plus souvent de céréales¹¹⁷.

¹⁰⁹ MEYER 1989, p. 569-570.

¹¹⁰ *O. Douch* III, 251, commentaire. Voir aussi « Travaux de l'Ifao en 1986-1987 », *BIFAO* 88, 1988, p. 308 ; ces thermes sont localisés sur le plan topographique du site qui accompagne la publication des

fouilles de Douch, mais n'ont pas pu être fouillés, voir REDDÉ *et al.* 2004.

¹¹¹ MICHAŁOWSKI 1937.

¹¹² *O. Edfou* 196-209.

¹¹³ *O. Edfou* 209.

¹¹⁴ MANTEUFFEL 1937

¹¹⁵ MANTEUFFEL 1950, p. 360 (*O. Edfou* 472).

¹¹⁶ YOUTIE 1949.

¹¹⁷ ZAUZICH 1984, § 4.3.

Sa démonstration est convaincante¹¹⁸, même si elle n'explique pas les abréviations $\epsilon\kappa\alpha()$ et $\sigma\tau\epsilon\lambda()$ de l'ostracon grec *O.Edfou* 208 ; elle n'est pas en outre totalement incompatible avec le fait de relier les ostraca et les bains, puisque les *matia* peuvent désigner également des conteneurs, ainsi que le précise K.-Th. Zauzich ; il nous paraît cependant plus probable qu'il s'agisse de reçus de livraison ou de distribution, probablement de céréales, dans un contexte fiscal¹¹⁹. La documentation écrite n'indique donc pas, selon nous, que les bains d'Edfou ont eu un caractère militaire.

Il en est de même si l'on reprend l'étude de l'édifice lui-même (fig. 2¹²⁰). Le quartier dans lequel il se tenait est malheureusement très détruit et perturbé par un enchevêtrement de constructions allant de l'époque hellénistique à l'époque byzantine. Il a pris place dans un ensemble plus vaste dont seules les parties souterraines ont survécu¹²¹ et celles-ci ne sont pas suffisamment caractéristiques pour que l'on puisse déterminer la nature des salles en élévation. Des fragments d'enduits et de fresques, qui indiquent une décoration soignée, ont été découverts dans les décombres d'une pièce située directement au sud des bains, de l'autre côté du couloir II. L'installation balnéaire proprement dite comprenait, aux côtés de deux salles de service (6 et 8), trois salles ouvertes au public : une pièce d'entrée (10), une salle intermédiaire, munie d'un petit bassin au nord (9) et une salle de bains réunissant une baignoire profonde et deux cuves plates. Elle comporte également un système de chauffage qui pourrait s'apparenter au système de chauffe des bains sud de Tebtynis, construit à la fin du 1^{er} s. av. ou au début du 1^{er} s. apr. J.-C.¹²², ce qui corrobore la datation proposée par K. Michałowski pour l'édifice d'Edfou¹²³.

Il ne s'agit pas d'un établissement « classique », tel que l'Égypte ptolémaïque en a connu de nombreux, comprenant une ou deux rotondes avec cuves plates et des pièces munies de baignoires pour l'immersion¹²⁴, mais de l'un de ces petits établissements qui réunissent les deux bains (d'hygiène et d'immersion) dans la même salle et ne peuvent accueillir qu'un faible nombre de baigneurs à la fois¹²⁵. On peut interpréter ce type de bains comme étant des bains semi-privés – surtout quand ils possèdent un accès indépendant de la structure dans laquelle ils prennent place, comme à Edfou – réservés à une clientèle particulière, association, gymnase,

¹¹⁸ Notamment la mention, dans *O.Edfou* 196, de 2,5 *mat()*, chiffre qui ne convient pas au décompte d'une entité telle qu'un matricule ou un vase.

¹¹⁹ Cela semble confirmé par la lecture de l'ostracon bilingue *O.Edfou* 473 trouvé dans les maisons du *kôm* nord, près des bains, qui comporte à la suite du texte latin quelques lignes de démonstrative dont la lecture est éclairante : « [la x^e année de règne...] de César, Payni II. [A payé] Pachombekis, fils de Petestheus, [pour la taxe de récolte d']Edfou 2 (artabes) de froment, etc... », trad. ZAUZICH 1984, § 4.1.2, la restitution de la « taxe de récolte d'Edfou » s'appuyant sur une

série d'ostraca citée par Zauzich. Or cet ostracon mentionne des anthroponymes ((Pachom)Bekis, Petestheus) que l'on retrouve dans *O.Edfou* 472 découvert fortuitement par les *sebakkhins* et qui reprend le formulaire des ostraca des bains, avec l'emploi notamment de l'abréviation *mat()*. Un Petestheus fils de Pachombekis s'acquitte de la taxe sur le bain dans *O.Edfou* 392 (2/1 av. n. è.) et 395 (3 de n. è.).

¹²⁰ Les figures 2 à 11 ont été réalisées en adaptant les conventions graphiques mises au point dans le cadre du programme Balnéorion aux normes de publication du *BIFAO*.

¹²¹ MICHAŁOWSKI 1937, p. 82-83.

¹²² HADJI-MINAGLOU 2009, p. 183.

¹²³ MICHAŁOWSKI 1937, p. 77 ; la proposition s'appuie en grande partie sur les ostraca, datés de la seconde moitié du 1^{er} s.

¹²⁴ Pour un aperçu des bains grecs d'Égypte, voir FOURNET, REDON 2009.

¹²⁵ Voir ainsi les bains d'Athribis (SZTETYŁŁO, MYŚLIWIEC 2000, p. 33-38), de 'Asafrah, près d'Alexandrie (RIAD 1975), de Philoteris (RÖMER 2004), ou encore de Tebtynis, un peu plus développés (HADJI-MINAGLOU 2009).

thiase¹²⁶. La découverte d'un pilier hermaïque anépigraphe dans le couloir II, près de l'entrée des bains avec lesquels il est visiblement lié¹²⁷, pourrait renforcer cette hypothèse puisque Hermès et Héraklès sont les dieux tutélaires des gymnases – qui accueillent traditionnellement ce type de sculpture –, et qu'ils sont également invoqués dans les associations culturelles, professionnelles, voire ethniques, qui prolifèrent en Égypte à l'époque hellénistique et encore à l'époque romaine¹²⁸. Ces deux institutions ont été fréquentées par les soldats d'Égypte¹²⁹, mais sans qu'ils en soient les seuls usagers et rien dans le mobilier associé à l'édifice ne permet de supposer qu'il était réservé à une clientèle militaire.

Finalement, seule la découverte des ostraca latins dans le secteur du *kôm* nord indique que l'armée était présente à Edfou au I^{er} s. de n. è.¹³⁰. Cela montre probablement, comme il en est souvent ainsi en Égypte, que des militaires se sont installés dans ou à proximité de l'enceinte du grand temple égyptien¹³¹, dans un quartier d'habitation assez dense et riche, situé non loin du *téménos* principal d'Edfou et qui semble se développer précisément au début de l'époque impériale¹³². Ils ont pu éventuellement constituer une partie de la clientèle du balnéaire d'Edfou, mais il est, dans l'état de nos connaissances, préférable de cesser de qualifier ce dernier de bain militaire.

● Bilan

Au total, les sources écrites nous permettent de supposer la présence de bains dans l'enceinte ou à proximité de quelques camps égyptiens : la forteresse d'Ophis à Thèbes (qui a abrité la cohorte II Thrace), celle d'Agathoklès au nord de Memphis, le *praesidium* de Maximianon sur la route de Myos Hormos, auxquels il faut ajouter peut-être les *praesidia* d'Aphis en Haute Égypte, de Dios et de Krokodilô dans le désert Oriental, et, avec plus de réserve, la forteresse de Dionysias dans le Fayoum et celle de Nicopolis aux portes d'Alexandrie. L'inventaire est maigre et peut-être faut-il envisager qu'une partie de l'armée établie en Égypte fréquentait les thermes publics¹³³, tout comme des civils ont pu utiliser les thermes de l'armée (cf. *supra*).

¹²⁶ C'est ainsi le cas à Athribis, voir SZYMAŃSKA 1998, p. 673-678 ; SZTETYŁO, MYŚLIWIEC 2000, p. 33-38.

¹²⁷ MICHAŁOWSKI 1937, p. 74-77. Il faut supposer qu'il est tombé du pas de la porte des bains près duquel il a pu être installé.

¹²⁸ KLOPPENBORG 1996 ; MUHS 2001 ; ARNAOUTOGLOU 2005 ; CHANIOTIS 2005, p. 95, 152-3 ; PFEIFFER 2008.

¹²⁹ LAUNEY 1950, chap. XIV : « Les armées et le gymnase », p. 813-874, part. p. 836-868 : « L'armée et le gymnase dans l'Égypte ptolémaïque », ainsi que chap. XVI : « Les associations de soldats », p. 1001-1036.

¹³⁰ Le fait que les ostraca soient, pour partie, en latin tendrait à l'indiquer, car

cette langue ne s'est jamais vraiment répandue dans la province égyptienne au-delà des cercles de l'armée, notamment au Haut Empire. L'ostracon O.Edfou 371 = CPJI, 140 (49 ou 27 av. n. è.), semble attester la présence de Romains dans la ville dès la fin de l'époque ptolémaïque ou le début de l'Empire (CAPPONI 2005, p. 16), mais Lesquier (1918, p. 410) ne dit rien d'une présence militaire à Edfou au Haut Empire et les vestiges, inscriptions et papyrus jusque-là mis au jour ne permettent pas de le confirmer.

¹³¹ Sur l'occupation militaire des enceintes sacrées d'Égypte depuis l'époque pharaonique, cf. THIERS 1995 et pour l'époque ptolémaïque, cf. DIETZE 2000. Puisque au moins une partie des ostraca

est constituée de reçus de livraison de céréales, il pourrait également s'agir des quartiers de l'intendance militaire, tout comme à Douch (cf. *supra*).

¹³² MICHAŁOWSKI 1937, p. 82-99, selon lequel ce quartier semble périlcliter après le II^e s.

¹³³ On sait par exemple que les soldats qui assuraient la sécurité des mines de Vipasca au Portugal avaient leur entrée gratuite aux thermes de la bourgade (DOMERGUE 1983, chap. 3 : « Dispositions écrites relatives à l'exploitation de l'établissement de bains », référence aimablement communiquée par B. Meyer).

Cette imbrication entre sphère civile et militaire existe également, nous l'avons vu, dans le fonctionnement des bains militaires, assuré à la fois par des soldats et des employés civils, tout comme dans leur approvisionnement.

*Les vestiges archéologiques*¹³⁴

L'archéologie ne permet pas de pallier les lacunes de notre documentation textuelle à propos du fonctionnement et de la gestion des thermes militaires égyptiens et nous avons pu constater comme il était difficile de combiner ces deux types de sources dans le cas des bains d'Edfou ou de Douch. En revanche, l'examen des vestiges permet de connaître la fréquence de la présence des bains au sein des enceintes fortifiées ainsi que leurs caractéristiques architecturales.

Bien que cela n'apparaisse pas clairement dans les descriptions antiques des camps romains¹³⁵, il est souvent dit dans les ouvrages généraux portant sur l'armée romaine que tous les forts romains possédaient leurs propres installations balnéaires¹³⁶. Or c'est loin d'être le cas en Égypte ; sur près d'une centaine de forteresses recensées dans la vallée, le Delta et les déserts¹³⁷, nous n'avons pu dénombrer que dix exemples – et deux hypothétiques – pourvus de bains¹³⁸. Des forts bien connus car fouillés de manière extensive et/ou bien conservés, comme celui de Tell al-Herr dans le Sinaï, de Dionysias dans le Fayoum (cf. *infra*), de Louqsor en Haute Égypte ou de Deir dans l'oasis de Kharga n'en étaient apparemment pas munis.

Les soldats de l'Égypte romaine et byzantine ont pu éventuellement aller se baigner à l'extérieur des camps et profiter des aménagements balnéaires qui équipaient les bourgades et les villes près desquelles ils campaient¹³⁹. Ce faible nombre d'établissements militaires égyptiens est également le résultat de l'état des recherches archéologiques sur l'armée en Égypte : la plupart de nos connaissances sur les forts et fortins égyptiens provient de prospections, tandis que

¹³⁴ Sur l'archéologie des camps militaires, voir en dernier lieu HANEL 2007.

¹³⁵ Ainsi Végèce dans son *Art de la guerre* (particulièrement chap. 1) qui semble penser même que l'existence de bains militaires au sein des camps est superflue ; développant les qualités des campagnards pour entrer dans l'armée romaine, il leur reconnaît notamment leur ignorance totale de la pratique du bain, au contraire des citadins (chap. I, 3).

¹³⁶ Voir DAVIES 1989, p. 211 : « Each fort had its own bath-house providing hot, warm and cold baths, and frequently the Swedish and Turkish variety », opinion partagée par Le Bohec (1989, p. 170). Auteur de l'ouvrage de référence sur les constructions internes des camps, Petrikovits (1975, p. 102) distingue toutefois le cas des camps permanents de celui des camps de marche : « Thermen scheint

es in allen oder fast allen Standlagern gegeben zu haben. Daß Marschlager und kurzfristig belegte Lager keine Thermen hatten. » Des cas exceptionnels (semble-t-il) indiquent également la présence de canalisations, de bassins et même de bains privés dans les baraques des camps romains (voir DAVISON 1989, p. 233-237), mais aucune découverte de ce type n'a été faite, à notre connaissance, en Égypte.

¹³⁷ Recensement non exhaustif fondé sur l'inventaire incomplet d'ALSTON 1995, appendix 2 « The Archaeology of the Army », p. 192-207 ; voir aussi pour le désert Oriental, MEREDITH 1952 et 1953 ; REDDÉ, GOLVIN 1987 ; SIDEBOTHAM, ZITTERKOPF, RILEY 1991 et pour le désert Occidental, MORKOT 1996, REDDÉ 1999 et 2004, p. 199-205.

¹³⁸ Parmi les établissements de bain signalés aux alentours des forteresses,

il ne faut plus compter les bains de la forteresse du Wadi Umm el-Barud (située à 12 km au sud-est du Wadi Abu Ma'amel / Mons Claudianus). Meredith (1952, p. 99) avait proposé d'identifier les très nombreuses « platforms » qui formaient les sols des constructions de l'intérieur du camp à des hypocaustes, mais la publication récente de ce site rend cette hypothèse caduque, voir PEACOCK, MAXFIELD 1997, p. 275-283.

¹³⁹ À l'époque byzantine, l'empereur Constantin est critiqué par Zosime pour avoir installé les soldats dans les villes, et les avoir ainsi « laissés s'amollir [... et s'adonner] aux spectacles et à une vie confortable », dans laquelle les bains avaient sans doute leur place (Zosime II, XXXIV cité dans REDDÉ 1995 p. 91) ; cf. *supra*, n. 133, à propos des thermes de Vipasca ouverts gratuitement aux soldats de la région.

les fouilles, notamment extensives, sont peu nombreuses. M. Reddé a démontré récemment que l'absence de balnéaires au sein des fortins du désert Oriental était davantage due à leur destruction ou à leur non-exploration qu'à leur inexistence¹⁴⁰. Cet état de fait apparaît enfin comme la conséquence de la localisation des bains dans les forts : nous verrons en effet qu'ils prenaient place essentiellement à l'extérieur du mur d'enceinte, aux abords de l'une des entrées du camp, où les archéologues n'ont pas mené systématiquement des opérations.

Ainsi, notre corpus est très certainement biaisé et en tout cas insuffisant pour dresser des généralités sur les bains militaires égyptiens. Il nous semble toutefois assez varié, tant du point de vue géographique, que chronologique et typologique. En effet, l'on y trouve aussi bien des fortins du désert Oriental datant du Haut Empire que de grandes forteresses du Bas Empire situées dans la vallée, près de la mer Rouge et dans le Delta, et même un camp légionnaire établi à proximité de la capitale de la province (tab. 1). Certains sont isolés (Al-Zarqa/Maximianon, Khashm el-Manih/Didymoi, Abu Qurayyah/Dios et Abu Sha'ar), d'autres sont implantés près de *vici*, forges, *metalla*, sanctuaires (Umm Balad/Kainè Latomia, Mons Claudianus, Mons Porphyrites), tandis que d'autres encore sont insérés au sein d'agglomérations plus vastes (Péluse, Nicopolis).

● Chronologie

Les bains militaires les plus anciens d'Égypte ont été fouillés dans les *praesidia* du désert Oriental, à Al-Zarqa/Maximianon, Khashm el-Menih/Didymoi, Umm Balad/Kainè Latomia et Abu Qurayyah/Dios. Dans les trois derniers cas, leur construction est contemporaine de celle du camp dans lequel ils prennent place (règnes de Vespasien, Domitien et Trajan), tandis que les bains de Maximianon ont apparemment été aménagés dans un état postérieur à l'édification du camp à l'époque flavienne. La fouille d'autres fortins contemporains a démontré que leur présence n'était toutefois pas systématique¹⁴¹ et devait dépendre des conditions locales (eau en quantité suffisante, taille de la garnison, proximité avec un fortin pourvu de bains, rôle du fortin dans le réseau). Les deux camps du Mons Claudianus et du Mons Porphyrites datent du tournant des I^{er} et II^e s. Les bains qui leur sont annexés sont peut-être plus tardifs, mais il est probable que leur édification remonte encore au Haut Empire¹⁴². Tous les autres camps, et par conséquent les bains qui les accompagnent, hormis celui de Nicopolis pour lequel il n'existe aucune donnée chronologique, datent du Bas Empire (début du IV^e s. pour les bains d'Abu Sha'ar et de Nag' el-Hagar).

¹⁴⁰ REDDÉ 2009, p. 213.

¹⁴¹ Voir ainsi les nombreux camps fouillés par la mission des *praesidia* menée par H. Cuvigny (CUVIGNY 2006a).

¹⁴² C'est la datation proposée par les archéologues du DAIK pour l'établissement du Mons Claudianus ; voir KRAUS, RÖDER, MÜLLER-WIENER 1966, p. 131.

Peacock, Maxfield (1997, p. 133) indiquent que deux ostraca inédits, datant du règne de Trajan, mentionnent un bain au Mons Claudianus, qu'ils rapprochent du bain présenté ici : « Since this is the only known baths on site, the association between text and structure is highly probable. » Il est sans doute plus

prudent de proposer, pour la construction de l'édifice, une datation plus large, au II^e s. Le bain du Mons Porphyrites a des caractéristiques typologiques qui évoquent également le Haut Empire : édifice-bloc, circuit orthogonal et rétrograde, surface réduite.

Localisation

À l'échelle de l'Égypte, notre échantillon est trop restreint pour déterminer des différences régionales dans la diffusion des bains associés aux camps militaires. À l'échelle des sites, il semble que deux cas se présentent lorsque les forts sont munis de bains : soit ils sont compris dans l'enceinte même des forteresses – ainsi dans les petits fortins des routes commerciales du désert Oriental, à Umm Balad près du Mons Porphyrites et à Nag' el-Ḥagar –, soit ils sont situés à l'extérieur des murs d'enceinte, souvent à proximité de l'une des portes principales du camp – ainsi au Mons Claudianus, au Mons Porphyrites, à Péluse¹⁴³, à Abu Sha'ar et probablement à Nicopolis.

- Dans l'enceinte

Les trois bains récemment publiés par M. Reddé dans les fortins du désert sont tous implantés dans l'enceinte. À Maximianon, ils sont situés à l'un des angles de la courtine auquel ils ont donné leur nom ; κόξα βαλνί(ο)υ¹⁴⁴. À Dios, ils sont construits le long du rempart et près de plusieurs citernes. Dans ces deux cas, les architectes ont voulu profiter du mur d'enceinte pour installer les thermes, par commodité de construction et peut-être pour renforcer l'isolation thermique en tirant parti de l'épaisseur de la courtine. À Didymoi, ils sont établis près de la porte principale d'accès au camp et à proximité de trois grandes citernes qui ont pu servir à leur approvisionnement, de même qu'à Dios. M. Reddé a montré qu'ils étaient très divers dans leur organisation comme dans leur fonctionnement, le plus simple d'entre eux étant celui de Maximianon, qui ne comprend pas de système d'hypocauste, mais une simple étuve sans doute chauffée par un brasero (fig. 3). Un bain plus sommaire encore a été mis au jour en 2003 dans le fortin d'Umm Balad/Kainè Latomia par l'équipe menée par H. Cuvigny¹⁴⁵. Les deux autres bains sont plus perfectionnés techniquement, avec utilisation de l'hypocauste, celui de Dios, le plus complet, s'organisant en un plan orthogonal qui mène le baigneur du vestiaire au bain chaud (fig. 4).

La coexistence de plusieurs modèles balnéaires au sein de fortins contemporains n'est pas surprenante au début de l'époque impériale ; en Italie même, des bains sans hypocauste, mais avec étuve, continuent d'être construits dans la deuxième moitié du I^{er} s., alors que l'usage de l'hypocauste et des parois chauffantes se généralise¹⁴⁶. Malgré cette diversité, les installations égyptiennes ont en commun d'être encore extrêmement simples. Leur approvisionnement en eau était sans doute restreint, ce qui a empêché leur développement en surface¹⁴⁷, d'autant que les fortins égyptiens sont particulièrement petits au regard des forts construits dans l'Empire à cette période. Les bains des *praesidia* égyptiens sont toutefois comparables à ceux des

¹⁴³ Les bains de Péluse sont situés à une centaine de mètres du camp, près d'une voie d'eau, dans une configuration qui rappelle celle des bains du camp de Chesters en Écosse, voir MACDONALD 1931. Des distances similaires sont également attestées en Orient, voir l'exemple des bains d'Humeima en Jordanie (OLESON 1990), d'Hazeva et de Yotvata

dans le Néguev (HOSS 2005, n^{os} 59, 145), ou de ceux de Germanie supérieure et Rétie (SOMMER 1988, p. 550).

¹⁴⁴ Cf. *supra* sur le garde chargé de surveiller cet angle de la fortification.

¹⁴⁵ BIFAO 103, 2003, p. 557-558.

¹⁴⁶ FABBRICOTTI 1976, cité dans THÉBERT 2003, p. 85.

¹⁴⁷ Le plus grand bain mis au jour dans les fortins du désert Oriental est celui de Dios qui pouvait, selon M. Reddé, accueillir 20 à 30 baigneurs (soldats et voyageurs), tandis que ceux de Maximianon et de Kainè Latomia pouvaient contenir moins d'une demi-douzaine de personnes à la fois (REDDÉ 2009, p. 216).

forts du *limes* breton ou germain, souvent sommairement équipés¹⁴⁸, de surface réduite¹⁴⁹ et compacts dans leur structure¹⁵⁰. Ils ressemblent également, dans leur localisation, leur organisation encore diverse et leur architecture, aux thermes qui agrémentaient les *villae* italiennes de la fin de la République et du début de l'Empire¹⁵¹ et aux bains dits « hérodiens », construits sous Hérode le Grand dans les palais fortifiés de Judée (Césarée maritime, Cypros, Hérodition, Jéricho, Machairos et Masada)¹⁵².

La forteresse de Nag' el-Hagar, à environ 30 km au nord d'Assouan, est plus tardive (début du IV^e s.). Elle fait partie des camps égyptiens de grande taille (c. 150 m de côté) à tours d'angle carrées. Si l'enceinte a pu être fouillée, l'intérieur n'a fait l'objet que de sondages limités et l'organisation interne du camp est en grande partie hypothétique¹⁵³. D'après les fouilles menées dans les années 1980, le quart sud-est était occupé par une résidence d'ampleur munie de thermes (fig. 5). Ils étaient accessibles depuis la résidence par l'intermédiaire d'une vaste cour munie de latrines au sud-est. S'ils s'étendaient, comme cela est probable, jusqu'aux *viae principalis* et *praetoria*, ils devaient comporter également une ou plusieurs entrées donnant sur ces voies. Au nord, une vaste pièce oblongue – peut-être munie, dans son (et sans doute ses) absides, de bassins – pourrait être un *frigidarium*¹⁵⁴. Elle donnait, vers le sud, sur trois pièces rectangulaires peut-être chauffées par un *prae-furnium* situé au sud de la pièce la plus méridionale¹⁵⁵. C'est peut-être de l'une de ces pièces que provient la baignoire de granit rose qui gisait, au moment des fouilles, dans la partie nord-est des bains¹⁵⁶. L'approvisionnement en eau était assuré grâce à une *saqiah* située dans l'angle sud-est de la forteresse, par l'intermédiaire d'un

¹⁴⁸ Les premiers bains de la forteresse de Vindonissa (« Holzthermen ») ont même été construits en bois, voir BIDWELL 2004.

¹⁴⁹ Les forts bretons sont plus vastes que les fortins égyptiens, mais les bains les mieux conservés, à Dios, occupent en proportion une surface comparable : 1,5 % de la surface du camp contre 2 % à Bewcastle (500 m² pour un fort de 2,4 ha) et 1,7 % à Chesters (un peu moins de 400 m² pour un camp de 2,3 ha).

¹⁵⁰ Les bains des camps proches du mur d'Hadrien sont organisés selon un plan orthogonal (REVELL 2007, p. 231) ; les bains des forts du mur d'Antonin suivent un itinéraire en ligne (JOHNSON 1983, p. 194, BAILEY 1994, ill. 2).

¹⁵¹ Voir les exemples développés dans YEGÜL 1992, p. 50-55 et l'étude plus poussée, quoique dépassée, de FABBRICOTTI 1976. Voir également la magistrale introduction d'Y. Thébert sur l'évolution du modèle thermal antique (THÉBERT 2003, p. 85-87).

¹⁵² Sur ces bains, voir SMALL 1987 ; HOSS 2005, n^{os} 45-46.

¹⁵³ On ne peut s'appuyer que sur des fouilles anciennes et ponctuelles. L'étude de la forteresse a été reprise en 2006 par une mission égypto-suisse, mais les géomorphologues n'ont pas été en mesure de dresser un plan des anomalies de l'intérieur de l'enceinte, qui apparaît comme vide sur le relevé publié en 2007. Les archéologues expliquent ce fait par l'emploi de la brique crue dans les maçonneries et surtout par la destruction presque systématique des vestiges par les *sebbakhin*, voir EL-BIALY, MACKENSEN 2007, p. 41-42.

¹⁵⁴ Il pourrait s'agir également d'un *caldarium*, comme dans les thermes du fort de Chester en Bretagne, dont le plan est remarquablement similaire à celui des bains étudiés ici, voir MASON 2005. Toutefois, les salles chauffées de Nag' el-Hagar sont apparemment plus au sud et cette salle à abside semble située au début du circuit des baigneurs, qui devaient pénétrer dans l'édifice par les pièces rectangulaires au nord de cette salle à abside, soit en venant de la cour à l'ouest, soit de l'entrée donnant sur la ou les voies du camp. Voir le plan assez

similaire des bains de Kôm al-Dosheh dans le delta égyptien (fig. 6).

¹⁵⁵ Cette structure était souterraine et son niveau d'utilisation correspondait au niveau de fondation des salles qu'elle jouxtait (renseignements dus à Pierre Zignani). Cela semble bien correspondre à un système de chauffage souterrain, même si les structures dessinées en plan sont peu claires, en raison de leur arasement.

¹⁵⁶ Abdel Wareth, Zignani (1992, p. 200, n. 56) avaient noté la ressemblance de cette cuve avec la baignoire du *caldarium* de Karanis. Elle ressemble également à une baignoire de granit rose qui gît actuellement sur le site d'Ermant (elle m'a été signalée par Chr. Thiers) et qui faisait partie probablement de l'établissement de bain vu au XIX^e s., mais dont il ne reste plus de vestiges (DARESSY 1926, p. 17, n. 1). Par ailleurs, de nombreuses cuves inachevées sont toujours visibles dans les carrières du désert Oriental, voir MEREDITH 1952, pl. XV.2, dans la zone sud du Mons Claudianus.

château d'eau placé directement au sud des bains¹⁵⁷. La moitié orientale des thermes ayant complètement disparu, il est impossible de restituer le plan exact de ce bâtiment, mais il faut peut-être comparer les vestiges de Nag' el-Ḥagar avec le plan des bains de Kôm el-Dosheh (fig. 6) et de Tell Sersena dans le delta égyptien, munis eux aussi d'un *frigidarium* à absides et organisés sur un plan linéaire assez simple¹⁵⁸.

- Hors de l'enceinte

Les descriptions concernant les bains situés à l'extérieur des camps égyptiens seront beaucoup plus rapides, car peu d'entre eux ont réellement été fouillés. Les deux établissements thermaux de Nicopolis sont simplement signalés¹⁵⁹, de même que les bains de Baramiyyah et du Wadi Menih al-Hir/Aphroditès¹⁶⁰. Des thermes de Péluse n'ont été publiés que quelques mosaïques et seuls, finalement, les bains d'Abu Sha'ar et des Mons Claudianus et Porphyrites sont un peu moins mal connus.

Le bain d'Abu Sha'ar, exploré partiellement par l'équipe de S. Sidebotham en 1993, est situé aux abords immédiats de l'entrée secondaire du fort, vers le nord¹⁶¹ (fig. 7). Son édification est sans doute contemporaine de celle de la forteresse, au début du IV^e s. L'approvisionnement en eau de l'établissement était assuré grâce à un puits situé à près d'1 km au sud-ouest du fort, par une bifurcation de la canalisation de terre cuite qui alimentait également le fort¹⁶². Les fouilles ont permis de dégager les salles chaudes de l'édifice, mais les autres salles du circuit balnéaire sont encore sous les sables¹⁶³. L'hypocauste de ces pièces présente une particularité :

¹⁵⁷ Il nous semble possible que la partie méridionale de l'établissement de bain, de même que le château d'eau, aient été construits après la résidence, comme semblent le prouver la différence de leur orientation par rapport à celle du quartier, ainsi que l'existence de deux canalisations successives pour alimenter cette zone depuis la *saqiah*. Cela n'empêche pas que la résidence ait comporté des thermes dès son édification. La présence d'une première canalisation menant dans cette zone, de même que l'orientation de la partie nord des thermes – en particulier du mur nord et de l'abside de la salle oblongue –, vont dans ce sens.

¹⁵⁸ Kôm el-Dosheh : DARESSY 1912 (qui date ces bains de l'époque copte, en se fondant sur la découverte d'une monnaie de Justin I^{er} pendant les fouilles) ; NIELSEN 1990, p. 98, inv. C.284 (qui propose de les dater des II^e-III^e s., sur des critères typologiques). Tell Sersena : WASIF 1979 (aucune indication chronologique).

¹⁵⁹ BRECCIA 1914, p. 74 : « Jusqu'en 1875, le camp romain a existé en assez

bon état, avec ses bains, son prétoire et le superbe parquet en mosaïque... » Ils n'apparaissent pas dans la documentation graphique disponible sur le camp. Je remercie Cécile Shalaan des recherches qu'elle a effectuées dans les archives cartographiques du CEALex pour tenter de glaner des informations sur ces bains signalés par Breccia.

¹⁶⁰ Baramiyyah : MEREDITH 1953, p. 97, n. 1 (la présence de ce bain a été relevée par Llewellyn, mais aucun vestige, actuellement visible, ne lui est attribuable assurément) ; Wadi Menih al-Her : MEREDITH 1954, p. 282 (d'après les archives de Wilkinson, MS XXXVIII (1926) : le plan dressé par l'auteur note la présence d'un établissement au nord-est du fort, qualifié de « probably a bath (furnace) house »). Des nettoyages seraient nécessaires pour vérifier la véracité de ces témoignages.

¹⁶¹ Steve Sidebotham m'a indiqué que les vents dominants à Abu Sha'ar (vers le sud) devaient avoir eu tendance à rabattre la fumée des bains vers le fort. La raison de leur construction à cet emplacement n'est donc pas claire ; peut-être

ont-ils été construits après le camp, à l'emplacement le plus approprié pour ce type d'établissement, c'est-à-dire à proximité de la porte secondaire du fort, qui donnait directement sur les baraquements des soldats.

¹⁶² SIDEBOTHAM 1994b, p. 267-268, 2003, p. 104. La reconstitution du fort, publiée dans SIDEBOTHAM, HENSE, NOUWENS 2008, fig. 3.6, présente, aux abords du bain, un *shadouf*. Il pourrait s'agir de la structure semi-circulaire qui figure sur le plan de SIDEBOTHAM 1994a, fig. 2.

¹⁶³ La surface indiquée par S. Sidebotham (18 × 22,80 m) est la surface estimée de la totalité des bains. Les fouilles n'ont porté que sur une surface de 58 m² (SIDEBOTHAM 1994b, p. 270). Malgré toutes les incertitudes qui demeurent sur l'extension réelle de l'édifice, les bains d'Abu Sha'ar entrent dans la catégorie des « grands » bains du désert, avec ceux des Mons Claudianus et Porphyrites. Il est difficile toutefois d'estimer le nombre de personnes qui pouvaient s'y baigner (sans doute plusieurs dizaines).

la *suspensura*, composée de *bipedales* recouvertes de plaques de gypse blanc, est en effet supportée par de « long cross walls¹⁶⁴ », au lieu des traditionnelles pilettes. L'entrée souterraine du foyer a été mise au jour dans la paroi orientale de la plus grande des salles chauffées. Celle-ci comportait également deux bassins pour l'immersion, dont on ne sait s'ils étaient eux-mêmes chauffés par l'hypocauste. Le tirage était assuré, dans cette pièce et une seconde salle sur hypocauste, au sud de la première, par des cheminées particulièrement nombreuses pour un si petit édifice. Les autres espaces du bain ne sont pas suffisamment dégagés pour que l'on puisse en déterminer la fonction ni préciser l'organisation générale du bâtiment. Une salle s'ouvrait vers l'ouest depuis la pièce comportant les deux bassins. Elle était dallée des mêmes plaques de gypse, ce qui indique peut-être qu'elle était, elle aussi, chauffée par l'hypocauste. Une porte s'ouvrait également vers l'est depuis la salle sud, mais il est impossible de restituer le plan de l'espace vers lequel elle menait. Les archéologues ont aussi noté, en surface, la présence, à l'ouest, d'une vaste salle à abside. Mais comme d'autres installations situées directement au sud et à l'ouest des salles balnéaires, il s'agit peut-être d'ajouts tardifs opérés alors que les bains ne fonctionnent plus en tant que tels¹⁶⁵. L'établissement perd en effet sa fonction balnéaire en même temps que la forteresse est délaissée par les militaires, au milieu ou à la fin du IV^e-début du V^e s.¹⁶⁶, signe qu'ils étaient intrinsèquement liés.

La structure située directement à l'est de l'entrée principale du fort du Mons Porphyrites a été identifiée depuis Wilkinson à un établissement de bain, sans toutefois qu'aucune fouille n'y ait été menée (fig. 8). C'est ainsi que V. Maxfield et D. Peacock, tout en acceptant d'y voir une structure en partie chauffée, évoquent également la possibilité qu'il s'agisse d'une riche résidence¹⁶⁷. Cependant, l'emplacement de cette structure est un argument pour en faire un établissement de bain, de même que son organisation générale¹⁶⁸. Le circuit du baigneur peut être restitué ainsi¹⁶⁹ : après avoir pénétré par la porte aux jambages monolithiques dans un vestiaire (H), le baigneur entrait dans une pièce intermédiaire (d'attente?) G puis accédait par le couloir coudé F – caractéristique des établissements balnéaires – aux pièces chaudes. Le sol de la pièce E, situé un mètre au-dessus du niveau de G, était peut-être monté sur une *suspensura*, dont quelques briques ont, semble-t-il, été retrouvées dans les débris, de même que des fragments d'enduits muraux portant la trace soit de conduits de chaleur, soit de cheminées installées dans l'épaisseur de ses murs. Le baigneur avançait ensuite dans la pièce D dont le sol semble avoir été composé de plaques de terre cuite¹⁷⁰. Il poursuivait enfin son parcours en

¹⁶⁴ SIDEBOTHAM 1994a, p. 270 ; rien ne permet de savoir s'il s'agit de massifs de briques, tels qu'on en trouve par exemple à Ezbet Fath'allah, en Maréotide, ou d'un réseau de murets formant des canaux de chauffe, qui se développent à l'époque byzantine au Proche Orient.

¹⁶⁵ Sidebotham (1994b, p. 270) pense que cet établissement a pu servir de baptistère à l'époque où la forteresse est abandonnée et réoccupée par des installations chrétiennes.

¹⁶⁶ SIDEBOTHAM 1994b, p. 271.

¹⁶⁷ Voir la description récente de COPELAND, HANDLEY 2001.

¹⁶⁸ Le circuit du bain du Mons Porphyrites est assez semblable à celui des bains de la forteresse d'Humeima en Jordanie (fig. 9), qui datent, pour leur première phase de la fin du II^e-début du III^e s. (OLESON 1990, fig. 7) ou à celui des bains du camp de Chesters (fig. 10) dans leur première phase de construction (REVELL 2007, fig. 3).

¹⁶⁹ Une telle proposition demanderait cependant à être confirmée par des fouilles.

¹⁷⁰ Les auteurs mentionnent des « fragments of large bricks, which may be up to 40 cm square » (p. 21). Les *bipedales* des hypocaustes font normalement 60 cm de côté.

équerre pour pénétrer dans la salle C où l'on note la présence de deux dépressions circulaires, qui sont peut-être les traces d'arrachage de vasques. La pièce B pourrait être une vaste baignoire ou une autre pièce chauffée par le sol, comme l'indique la présence de voutains de briques dans sa partie inférieure.

Le plan du bain du fort du Mons Claudianus est plus facilement restituable (fig. 11). Il prenait place au sud d'un édifice important, avec lequel il entretenait des liens étroits – peut-être s'agit-il d'une hôtellerie destinée à accueillir les hôtes de passage¹⁷¹? Il possède toutefois aussi sa propre entrée donnant sur la rue occidentale qui mène à l'une des portes du camp. De schéma classique¹⁷², il comportait une grande cour à ciel ouvert menant à une première salle froide reliée à une salle intermédiaire par un couloir coudé. De cette salle, les baigneurs avaient enfin accès à une enfilade de deux salles chauffées par un hypocauste alimenté depuis le couloir de chauffe J. Cet édifice balnéaire a peut-être été ajouté au bâtiment dans une seconde phase, en obstruant deux fenêtres situées dans la paroi méridionale de la salle B (sans doute à caractère officiel¹⁷³). Il a possédé, dans un état antérieur à son abandon, une porte menant de la salle K à la salle L, qui a été bouchée par la suite. Enfin, l'accès à la salle F depuis la salle E a été obstrué, pour des raisons qui échappent aux archéologues, dans la dernière phase de fonctionnement de l'édifice, et l'accès aux salles balnéaires se faisait alors peut-être depuis la salle K directement dans la salle G (ce qui a probablement réduit le potentiel calorifique de l'hypocauste des salles H et surtout G)¹⁷⁴. La multiplicité d'états qu'ont connues les bains du Mons Claudianus indique peut-être une durée de vie assez longue de l'édifice.

Pour terminer cet inventaire, notons que, selon nous, les bains de Dionysias, qui pourtant jouxtent l'angle sud-est de la forteresse du Bas Empire, ne sont sans doute pas associés à ce camp. Ils n'ont pas été publiés lors de leur exploration, mais une photographie accompagne la publication des fouilles de la forteresse¹⁷⁵. Elle présente une *tholos* à cuves plates, caractéristique des établissements de tradition grecque, dont de nombreux exemples ont été construits en Égypte de l'époque hellénistique jusqu'au début de l'époque impériale. Outre la proximité géographique des bains avec la forteresse, les fouilleurs évoquent d'éventuels « rapports d'ordre temporel et fonctionnel » entre ces deux constructions, qu'il nous semble difficile d'admettre. En effet, la datation de la forteresse n'est pas assurément fixée, mais pour des raisons d'ordre typologique, les archéologues ont placé sa construction sous la tétrarchie¹⁷⁶. J.-M. Carrié a

171 PEACOCK, MAXFIELD 1997, p. 134 où les hypothèses envisagées, sans qu'aucune ne puisse être privilégiée, sont d'y voir la résidence d'un haut personnage du *metallon*, une *mansio* ou un édifice abritant des services administratifs et officiels; voir l'exemple du bain militaire de Catterick qui, dans un deuxième état, est englobé dans une structure identifiée à une *mansio* (WILSON 1999).

172 Il se rapproche des plans linéaires à équerre qui caractérisent les grands bains militaires occidentaux (voir ainsi les bains d'Exeter, Chester et Caerleon

en Bretagne: REVELL 2007, p. 231), mais aussi ceux construits en Orient à l'époque de la tétrarchie (travaux de R. Darby, inédit).

173 Peacock, Maxfield (1997, p. 133) précisent qu'il a pu s'agir d'un défaut de conception dans le plan originel de l'édifice, qui a obligé les architectes à boucher les fenêtres initialement prévues pour en percer de nouvelles dans le mur sud de la salle B.

174 Pour une description complète et argumentée de ces différents états, cf. PEACOCK, MAXFIELD 1997, p. 118-132, p. 133 sur le passage de l'édifice.

175 SCHWARTZ 1969, p. 105: « Extérieur aux *castra* (bien qu'ayant peut-être, comme l'atelier de monnaies, des rapports d'ordre temporel et fonctionnel avec eux), le petit bain mentionné aux pp. V et 9 (cf. pl. V) n'a plus pu être étudié lors de la deuxième campagne. »

176 Les monnaies découvertes en fouille datent cependant plutôt du IV^e s., voir SCHWARTZ 1969, p. 123.

proposé une datation plus haute (vers le milieu du III^e s.)¹⁷⁷, ce qui est sans doute encore trop tard pour ces bains¹⁷⁸. En revanche, l'édifice K du plan dressé après les fouilles franco-suissees à Dionysias, pourrait correspondre mieux, d'un point de vue chronologique et typologique, à l'occupation de la forteresse au Bas Empire¹⁷⁹. Il s'agit de thermes¹⁸⁰ selon les auteurs des deux volumes des fouilles de Qasr Qaroun, mais aucune description, aucune planche ne permet de le vérifier; le plan général de la ville ne présente que deux pièces, semble-t-il accolées, sans donner plus de précision sur leur mise en œuvre. Ces bains sont situés en ville, beaucoup moins près de la forteresse que ceux à *tholos*, dans ce qu'H. Wild appelle « le quartier byzantin¹⁸¹ ».

- Conclusions sur la localisation des bains militaires d'époque impériale

Au terme de ce bref aperçu, et malgré le caractère limité de notre corpus, il semble que la localisation privilégiée des exemples actuellement connus soit à l'extérieur des enceintes fortifiées, à proximité de l'une des entrées du camp. Les bains situés *intra-muros* sont des exceptions, soit agrémentant une construction particulièrement riche, soit équipant des petits fortins des routes du désert (fig. 12).

C'est du reste la même situation qui prévaut dans l'ensemble du monde romain¹⁸², en particulier dans les régions de frontière – Bretagne¹⁸³ et Germanie¹⁸⁴ – qui partagent de nombreuses caractéristiques avec l'Égypte. La province, en effet, occupe une place originale dans le système militaire romain, par rapport notamment aux provinces orientales voisines: elle n'a accueilli qu'une légion de manière pérenne sur son territoire et, par bien des aspects, le maillage militaire égyptien d'époque romaine est davantage comparable au système défensif mis en place en Occident sur les *limes* bretons, germains ou encore danubiens¹⁸⁵.

¹⁷⁷ CARRIÉ 1974.

¹⁷⁸ Les bains à *tholos* les plus tardifs d'Égypte sont, dans l'état actuel de nos connaissances, ceux de Bouto (abandon des cuves plates au II^e s. de n. è.) et d'Athribis (deuxième état reconstruit avec cuves plates dans la première moitié du I^{er} s. de n. è.); cf. FOURNET, REDON 2009, p. 118. Si des relations stratigraphiques lient effectivement la forteresse et les bains, il faudrait alors supposer que la forteresse a été construite à une date antérieure ou qu'elle prend la suite d'un camp plus ancien, la forteresse semblant avoir connu plusieurs états d'après REDDÉ 1995, p. 117.

¹⁷⁹ Signalés par H. Wild (SCHWARTZ, WILD 1950, p. 9): « Les thermes ont été creusés pratiquement jusqu'à la dalle par les *sebbakhin*; aussi les baignoires qui subsistent se trouvent-elles en l'air sur une colonne de terre et de tessons, et l'ensemble est-il très abîmé. »

¹⁸⁰ Le terme de « thermes » est employé sans doute sciemment par les

archéologues pour les distinguer des deux établissements de bain de type grec qu'ils ont découverts à Dionysias.

¹⁸¹ SCHWARTZ, WILD 1950, p. 51.

¹⁸² D'après l'enquête de C. S. Sommer, 43 % des bains militaires de Germanie supérieure sont situés à proximité de la *porta praetoria* (46 % en Bretagne), et 34 % près la *porta principalis dextra* (SOMMER 1988, p. 548-550, SOMMER 1984, p. 43, SOMMER 2006, p. 101, 104, 123); voir également NIELSEN 1990, p. 76-80 sur un échantillon de trente-neuf bains militaires. En Orient, les bains semblent également majoritairement se conformer à ce schéma: parmi la dizaine de bains militaires que nous avons pu recenser, seuls les établissements de Bosra et Lejjun sont situés dans l'enceinte du fort (il faut peut-être également ajouter le bain C3 de Doura-Europos, situé dans le « quartier militaire » de la ville).

¹⁸³ REVELL 2007.

¹⁸⁴ NIELSEN 1990, p. 77; SOMMER 1999, p. 86; HANEL 2000.

¹⁸⁵ De surcroît, toute tentative de comparaison avec l'Orient (Arabie, Judée, Mésopotamie, Syrie) est rendue difficile par le manque de données récentes sur les bains militaires (KENNEDY, BEWLEY 2004, p. 191: « A bath building at a military site is a relative rarity in the Middle East »). Dans son catalogue des bains de Palestine, S. Hoss recense, outre les bains hérodiens, seulement 6 bains de forteresses (HOSS 2005, n^{os} 17, 59, 65, 90, 104, 145) auxquels on peut ajouter les bains des forteresses déjà citées de Bosra et Doura-Europos, d'Athis/Dibsi Faraj en Syrie (HARPER, WILKINSON 1975) et peut-être de Khirbet al-Khalde en Jordanie (KENNEDY, BEWLEY 2004, p. 191). Ce manque d'information concerne particulièrement les époques les plus anciennes (I^{er}-II^e s. de n. è.), date de la plupart des installations égyptiennes, ce qui nous a contraint à chercher des parallèles sur le *limes* occidental.

La majorité des camps romains de ces régions occidentales, généralement des forts et fortins de frontière abritant des troupes auxiliaires, ont ainsi rejeté les bains à l'extérieur de leurs enceintes, dans des annexes fortifiées¹⁸⁶ ou dans les *vici* qui se sont formés aux abords des fortifications. Il en va ainsi au Mons Claudianus, au Mons Porphyrites, à Abu Sha'ar. Même si la surface des deux premiers (le plan du troisième est largement incomplet) reste bien moindre que celle des thermes des forts auxiliaires bretons ou germanis, ils partagent avec eux une finalité fonctionnelle, qui se traduit dans l'architecture par une absence de vestiaires ou des vestiaires de petites dimensions et des installations principalement liées à l'hygiène, aux dépens des installations de délassement¹⁸⁷. Cette situation est en partie compensée, dans le cas particulier du Mons Claudianus (cf. *infra*, sur la nature de ce bain), par la présence d'une vaste cour, qui a pu servir de palestre et de lieu d'entraînement des soldats du fort voisin¹⁸⁸. En effet, les bains sont des édifices de prestige, mais dans le cadre des camps militaires, ils sont avant tout utilitaires, d'où sans doute ce choix dans leur localisation. Il s'explique également par la peur de voir se propager les flammes des fours des bains au camp tout entier, d'où peut-être également l'existence de gardes pour le bain¹⁸⁹. Enfin, peut-être était-il nécessaire qu'ils soient en partie ouverts aux civils installés aux alentours du camp. C'est sans doute l'une des raisons qui explique la localisation à l'extérieur des remparts des thermes de Péluse et de Nicopolis, qui étaient situés à proximité de grandes agglomérations.

Dans le cas où les bains sont situés *intra-muros*, ils agrémentent deux types d'implantations militaires. On trouve tout d'abord les grands camps légionnaires qui englobent dans leur enceinte des bains¹⁹⁰, souvent luxueux et parfois localisés à l'endroit le plus en vue du camp, aux intersections entre les deux voies principales. Dans cette première catégorie entrent les thermes de Nag' el-Ḥagar qui agrémentent une construction exceptionnelle par sa richesse, sa taille et la qualité de sa mise en œuvre, ce qui lui a valu d'être identifiée à un « palais », parfois même au palais ayant servi à accueillir Dioclétien lors de son second voyage en Égypte¹⁹¹. Dans ce cas, ce sont des bains dotés d'installations qui ne répondent pas uniquement à des besoins utilitaires, comme tend à le montrer, à Nag' el-Ḥagar, l'existence de la cour, qui pourrait avoir servi, pour partie, de palestre. On s'attendrait à trouver dans les camps légionnaires égyptiens des installations comparables à celles des grands camps similaires d'Orient et d'Occident, mais

¹⁸⁶ Il faut remarquer que, contrairement à de nombreux bains militaires bretons construits *extra-muros* (BAILEY 1994, p. 307, 310; SOMMER 2006, p. 118-123), les exemples égyptiens ne semblent pas enserrés entre les murs d'une telle annexe. Toutefois, la reconstitution récemment parue des bains d'Abu Sha'ar les représente entourés d'un mur de protection relié au « mur oblique », qui défendait également l'accès à la porte secondaire du fort (SIDEBOTHAM, HENSE, NOUWENS 2008, fig. 3.6). Le rapport des fouilles n'est pas suffisamment détaillé pour vérifier l'existence de ce mur (il nous semble en effet que la

partie orientale de cette enceinte, ainsi que d'autres murs, accolés aux bains au sud et à l'ouest, sont décrits comme plus tardifs que les bains eux-mêmes).

¹⁸⁷ REVELL 2007, p. 235.

¹⁸⁸ On trouve fréquemment dans les bains militaires d'Orient une telle cour, ainsi à Mo'a, qui a été identifiée à une palestre, voir HOSS 2005, n°104, Yotvata (*ibid.*, n°145; DAVIES, MAGNESS 2007, 2008) ou encore Doura-Europos (BAUR, ROSTOVITZEFF 1931, p. 18-19, pl. VI).

¹⁸⁹ Voir *supra*.

¹⁹⁰ YEGÜL 1992, p. 75-77; voir par exemple, en Orient, les thermes du camp de Lejjun en Jordanie (DE VRIES,

LAIN 2006), de Bostra en Syrie (LENOIR 2007). Mais les thermes de Lejjun, datés du début du IV^e s., n'occupent qu'une surface de 230 m². Un autre établissement, *extra-muros*, permettait sans doute d'accueillir également les soldats de la forteresse et de pallier cette relative petitesse (HOSS 2005, p. 159). À Doura-Europos, les thermes C3 sont insérés dans le quartier militaire, non loin des *principia* et du palais du *Dux ripae*.

¹⁹¹ ABDEL WARETH, ZIGNANI 1992, p. 207-210.

les thermes de la forteresse du Bas Empire de Louqsor n'ont pas été découverts et ceux de Nicopolis se trouvaient apparemment à l'extérieur du rempart¹⁹².

Les bains *intra-muros* pouvaient également équiper certaines positions du *limes* romain¹⁹³, dont les particularités fonctionnelles et militaires¹⁹⁴ expliquent cette localisation (notamment leur isolement géographique, leur surface limitée, mais surtout l'absence d'implantations humaines à leurs abords). Cette catégorie englobe, en Égypte, les petits fortins des routes du désert (Maximianon, Didymoi et Dios). Construire des bains à l'extérieur aurait rompu l'unité de ces camps dans lesquels toutes les activités étaient concentrées¹⁹⁵. Les *praesidia* étaient par ailleurs des points d'eau fortifiés, bâtis autour de très larges puits dont la protection, le long des voies commerciales, était souvent la raison de leur construction. Il était donc préférable d'édifier les bains à proximité du puits, pour éviter les systèmes compliqués d'approvisionnement en eau et les éventuelles déperditions¹⁹⁶.

En cela, les fortins bâtis sur les routes marchandes sont différents des *praesidia* des carrières qui ne sont pas de simples points d'eau gardés par des soldats installés là de manière temporaire. Ils devaient également accueillir une main-d'œuvre non militaire nombreuse, ce qui implique un espace intérieur plus densément peuplé et le rejet, à l'extérieur, des commodités telles que le puits et les éventuels bains¹⁹⁷. Par ailleurs, ces sites miniers comptaient très souvent des constructions extérieures (temples, forges etc.) qui ont encouragé le développement de petits noyaux d'habitat que l'on ne rencontre pas aux alentours des *praesidia* du désert¹⁹⁸. C'est pourquoi sans doute les thermes des Mons Claudianus et Porphyrites sont construits à l'extérieur de l'enceinte, alors que ces deux camps occupent des surfaces qui ne sont pas extrêmement différentes de celles des trois fortins des routes commerciales. L'exception vient du fortin d'Umm Balad, un fortin minier, entouré d'une petite agglomération extérieure et doté d'une installation balnéaire située à l'intérieur de son enceinte, Il faut peut-être y voir une installation réservée aux officiers ou invoquer un argument chronologique pour expliquer cette singularité (le fortin est daté du règne de Domitien). En effet, à toutes les raisons déjà évoquées pour rendre compte de la différence de localisation des bains entre les deux types de fortins – de routes commerciales et de carrière – s'ajoute peut-être aussi un facteur chronologique¹⁹⁹. La situation des thermes du *limes* d'Antonin en Bretagne est à ce titre éclairante;

¹⁹² Ce qui n'empêche que des bains de prestige aient été également construits à l'intérieur des murs, mais il n'en existe aucune description. Le fort d'Athis/Dibsi Faraj en Syrie a ainsi vu la construction, aux IV^e et V^e s., de trois établissements de bain, l'un *intra-muros*, les deux autres près des portes de la forteresse (HARPER, WILKINSON 1975, p. 328-329).

¹⁹³ Dans cette catégorie, nous avons déjà signalé le cas des camps proches du mur d'Antonin en Bretagne (BAILEY 1994).

¹⁹⁴ Cf. CUVIGNY 2006a, p. 326-333 sur les fonctions principales du réseau de

fortins : police, service postal et ravitaillement en eau.

¹⁹⁵ Ces fortins sont singulièrement proches, d'un point de vue structurel, des *khans* orientaux, voir ainsi les comparaisons éclairantes de REDDÉ 1995, p. 96, fig. 7-9 : *khan* d'Umm al-Walid, de Lejjun et *praesidia* de Maximianon et ed-Duwwi.

¹⁹⁶ Les abreuvoirs des animaux étaient toutefois localisés à l'extérieur des remparts et étaient alimentés par des canalisations qui traversaient le rempart, voir REDDÉ 2006, p. 246-247.

¹⁹⁷ REDDÉ 2006, p. 238.

¹⁹⁸ REDDÉ 2002, p. 390-391 ; *id.* 2006, p. 251.

¹⁹⁹ En soi cependant, l'argument chronologique n'est pas suffisant, ainsi que l'a démontré M. Reddé (1995) à propos de l'opinion commune, souvent encore reprise, concernant l'évolution de l'organisation interne des camps romains développée en particulier par Fellmann (1979). M. Reddé a notamment démontré la nécessité de porter attention aussi (et peut-être davantage même) aux différences fonctionnelles entre les camps, tout comme nous l'avons fait ici dans le cas des bains.

il semble en effet qu'après avoir été construits *intra-muros*, en même temps qu'étaient édifiés les camps gardant la frontière matérialisée par le mur d'Antonin, les bains militaires ont été rejetés dans un deuxième temps à l'extérieur des murailles, à l'emplacement d'anciens fossés comblés²⁰⁰. Le même argument chronologique intervient peut-être à propos de la forteresse d'Abu Sha'ar. Située sur la mer Rouge au débouché d'un axe majeur de commerce²⁰¹, elle entre dans la catégorie des fortins des routes commerciales. Mais le fort et les bains, situés à l'extérieur du rempart, datent du début du IV^e s., dans une situation différente de celle qui a vu l'édification *intra-muros* des bains des fortins de Dios, Maximianon, etc.²⁰².

Une dernière remarque doit être faite à propos de la nature des bains que nous avons passés en revue. Comme nous l'avons souligné en introduction, le terme de bains militaires, sous son acception habituelle, ne nous paraît pas totalement approprié à la nature des installations égyptiennes. Il nous semble ainsi que seuls cinq ou six d'entre elles (Maximianon, Didymoi, Dios, Mons Porphyrites, Abu Sha'ar, peut-être Umm Balad) peuvent assurément être rangées dans cette catégorie, d'un point de vue architectural et fonctionnel, mais avec la nuance que ces bains pouvaient accueillir une clientèle, et fonctionner avec un personnel, composés en partie de civils. Les autres, si nous laissons de côté les thermes mal connus de Nicopolis, Aphroditès et Baramiyyah, sont en réalité des bains englobés dans des édifices plus vastes (demeure, prétoire, voire « palais ») et se rapprochent davantage des bains privés de l'élite plutôt que des bains militaires (Nag' el-Hagar, Mons Claudianus, voire Péluse²⁰³).

Conclusion

Les liens entre la diffusion des bains et l'implantation de l'armée en Égypte hellénistique et romaine

Il est souvent dit que l'armée a été un creuset de nouveautés et l'un des vecteurs principaux de leur diffusion tant à l'époque ptolémaïque qu'à l'époque impériale. Mais a-t-elle eu un rôle dans la diffusion des édifices balnéaires en Égypte? Y. Thébert a nuancé fortement les modalités d'expansion de la culture romaine, en particulier des pratiques thermales, dans les provinces conquises par Rome. Il a montré notamment que le premier moteur de la généralisation des bains sur des territoires indigènes fut le dynamisme interne des sociétés locales, qui se sont approprié (de manière consciente ou non) les nouvelles structures et pratiques balnéaires²⁰⁴. Nous souscrivons totalement à cette approche concernant l'Égypte impériale.

Dès le début de la domination romaine, l'Égypte a connu la construction de structures défensives (fortins, forteresses) sur son territoire, érigées spécifiquement pour abriter les soldats. L'impulsion de cette entreprise de construction a été extérieure à la province, même si les architectes militaires ont dû s'adapter aux conditions locales, notamment concernant les matériaux

200 BAILEY 1994, p. 303-304.

201 BAGNALL, SHERIDAN 1994.

202 Aux III^e-IV^e s. en Orient, les bains militaires sont construits principalement à l'extérieur des remparts, cf. HOSS 2005,

s. v. Hazeva, Humeima, Mo'a, Yotvata.

203 Le luxe des mosaïques, l'inscription du κτίστης, « fondateur » ou « restaurateur » des bains, la localisation assez éloignée de l'enceinte et à proximité

d'une voie d'eau majeure nous incitent à penser qu'il ne s'agit pas de bains réservés uniquement à l'armée.

204 THÉBERT 2003, chap. II : « Thermes et histoire », p. 11-41.

de construction. L'armée a par conséquent eu sans aucun doute un rôle dans l'implantation du modèle thermal des bains en Égypte, d'autant que les soldats représentaient une main-d'œuvre disponible pour la construction des bains²⁰⁵. C'est ainsi que les plus anciens exemples connus en Égypte de thermes romains – à hypocauste, avec un circuit rétrograde et succession de pièces froides à chaudes – le sont dans des contextes de forteresses du désert Oriental à l'époque flavienne (Didymoi). Toutefois, l'on continue, à la même époque, à construire des bains de type grec dans les villes égyptiennes. Ainsi, à Tell al-Herr, dans le nord Sinaï, l'édifice balnéaire édifié au cours du I^{er} s. de n. è. comprend encore au moins une *tholos* et des baignoires d'immersion individuelles. Néanmoins, le circuit de ces bains tend à imiter celui des thermes romains en adoptant un parcours rétrograde et en s'organisant selon un circuit double. En outre, l'édifice comporte, pour la première fois en Égypte, des latrines²⁰⁶. L'influence romaine y est donc perceptible, mais les éléments caractéristiques du bain grec demeurent. Les thermes n'apparaissent que plus tard – au II^e-III^e s. au plus tôt – dans les métropoles égyptiennes et plus encore dans la *chôra*, et leur grande diffusion date plus probablement du III^e s.²⁰⁷. Elle est alors sans conteste impulsée par les élites urbaines – au nombre desquelles il faut peut-être compter les élites militaires – qui ont profité de la municipalisation de la province pour monumentaliser les métropoles d'Égypte²⁰⁸.

À l'époque hellénistique, les liens entre la diffusion de l'armée et la diffusion des bains de type grec semblent plus immédiats. À cette époque, les relations entre soldats et civils sont étroites²⁰⁹ et nous avons supposé qu'en l'absence de bains militaires, les soldats lagides se rendaient aux bains qui parsemaient le territoire égyptien. C'est ainsi que toutes les localités du Fayoum dans lesquelles un bain est localisé comportent un nombre significatif de migrants et notamment de clérouques – ainsi à Arsinoé/Crocodilopolis, Alexandrou Nesos, Philotéris, Théogonis pour ne citer que quelques exemples²¹⁰. Parmi les localités dont on sait qu'elles ont accueilli une garnison, on note également la fréquence d'attestations de bains, qui ne doit sans doute rien au hasard. Ainsi, le bain grec d'Égypte le plus ancien pour l'heure a été découvert sur l'île Nelson (près de Canope), qui a certainement abrité un contingent militaire gréco-macédonien à la fin du IV^e s. av. n. è. et au début du siècle suivant²¹¹. Le cas de Théogonis permet également d'établir un lien possible entre l'installation de l'armée et la construction d'un bain dans cette localité du Fayoum. Le camp (στρατόπεδον) implanté près de cette bourgade a sans doute été une installation temporaire de la fin du III^e s. ou au début du II^e s., destinée à prévenir l'extension de la révolte de Thébaïde et à servir de base arrière à l'armée. Or l'épisode pendant lequel le soldat Philon a rudoyé, au début du II^e s., un baigneur se déroule dans le « nouveau bain d'Aristodémos », ἐν τῷ καλουμένῳ Ἀριστοδήμου καινῷ

²⁰⁵ À Vindolanda, en Bretagne, des constructeurs de bain (*structores ad balneum*) sont attestés au sein des employés de la *fabrica* de la forteresse: *T.Vindol.* 155 l. 3 (début des années 90). Une inscription datée de 201 indique que des soldats de la légion III Cyrenaica ont construit un *balneum* dans la forteresse de Qasr el-Uweinid en Jordanie

(*AE* 2001, n° 1978, cité dans DE VRIES, LAIN 2006, p. 218).

²⁰⁶ FOURNET, REDON 2007.

²⁰⁷ FOURNET, REDON 2007.

²⁰⁸ REDON à paraître; voir aussi *supra*, le rôle des élites urbaines dans l'approvisionnement et peut-être la gestion des thermes militaires dans la région thébaine et à Douch.

²⁰⁹ Sur la cohabitation entre civils et militaires dans la garnison de Pathyris, cf. PESTMAN 1965; WINNICKI 1978, p. 68-70; VANDORPE 2002; KRAMER 1997, p. 322.

²¹⁰ REDON à paraître.

²¹¹ GALLO 2009. Il faut préciser qu'il ne s'agissait pas d'une île dans l'Antiquité.

βαλανεῖωι, dont le nom indique une construction récente. Peut-être a-t-il été construit pour répondre à l'afflux de soldats à Théogonis après l'installation du camp²¹².

L'exemple de Thèbes/Karnak semble assez similaire à celui de Théogonis, puisque l'on constate une certaine simultanéité entre la construction de bains dans la localité et les premières mentions de soldats dans les sources. La ville-sanctuaire a sans conteste accueilli des soldats parmi sa population dès la fin du III^e s.²¹³. Un lieu de garnison (φορούριον ou χάραξ) est évoqué au moins à partir du II^e s. av. n. è.²¹⁴, et il semble que l'un des temples de la ville a pu abriter une garnison au milieu du II^e s., – évacuée toutefois en 158, sans doute sur l'insistance des prêtres du temple²¹⁵. Enfin, quelques inscriptions découvertes à Karnak même permettent de supposer la présence de soldats aux alentours du sanctuaire d'Amon à partir du II^e s.²¹⁶.

Or trois établissements balnéaires ont été mis au jour aux portes du temple, dans une zone occupée par un quartier d'habitation d'époque hellénistique. Les fouilles actuelles devraient permettre de mieux retracer l'histoire de ce quartier²¹⁷, mais des dégagements anciens ont déjà livré quelques informations²¹⁸ : il s'agit d'un quartier organisé, de part et d'autre du *dromos* des criosphinx, en petites unités construites en briques crues. Ce quartier a connu plusieurs phases d'occupation, probablement à partir du début de l'époque hellénistique, même si les premières constructions repérées dans les années 1970 datent plutôt du règne de Ptolémée VI. Des trois édifices balnéaires, le plus grand et le plus luxueux a été construit en avant du premier pylône, sur l'ancien quai qui le bordait depuis la Basse Époque au moins²¹⁹. Il est du type classique, à deux *tholoi*, mais se distingue des autres édifices égyptiens par la qualité de ses sols mosaïqués (en particulier la mosaïque figurée qui décorait le sol de la rotonde nord). La décoration de l'édifice semble avoir été particulièrement soignée, et les accoudoirs externes des cuves plates qui jouxtent les portes d'entrée de ces deux *tholoi* imitent la forme effilée de dauphins, dont la silhouette est soulignée par un enduit peint rouge. Le bain a été détruit systématiquement, puis recouvert de structures en briques crues qui s'apparentent à de l'habitat. Dans l'une des pièces, un trésor monétaire attribuable aux années 140-115 av. n. è. a été mis au jour²²⁰, qui fournit un *terminus ante quem* pour la destruction des structures postérieures à l'abandon des

212 Le seul Aristodémos que nous ayons pu associer à Théogonis est attesté dans un document de 236/5 av. n. è. (*P.Petr.* II, 18). Il fait partie des hékatontaroures et est qualifié d'Acchéen.

213 VANDORPE 1995, p. 233 ; CLARYSSE 1995.

214 WINNICKI 1978, p. 51-52 ; voir également l'ostracon Inv. GR. P. 451 = *SBXX*, 15119 attestant la présence du camp à Thèbes en 140-131 av. n. è., cf. SHELTON 1991, n° 3.

215 WINNICKI 1978, p. 52, se référant à *O.Buch.* 8 et 9.

216 *SEG* 8, 714 = *SB V*, 8209 (II^e s. av. n. è.) : dédicace à Dionysos Thrace faite par deux soldats ; LEFEBVRE 1902,

n° 6 : stèle fragmentaire mentionnant un στρατιωτικόν l. 9 ; *id.*, n°s 4 et 5 : 13, noms inscrits sur la tribune du *dromos*, qui peuvent être également toutefois être dus à des pèlerins. Enfin, l'inscription ptolémaïque proche des petits bains décrits ci-dessous se rapproche, par son caractère érotique et licencieux, du type d'inscriptions que pouvait laisser une garnison sur les murs du temple (cf. *infra*).

217 Fouilles en cours sous la direction de Mansour Boraik (CSA-Cfeetk).

218 LAUFFRAY 1995.

219 BORAİK 2009. Je remercie très vivement Mansour Boraik de m'avoir permis de séjourner par trois fois à Karnak et du

dialogue constructif qui a pu être noué avec lui et son équipe à propos des bains en cours de fouille. Je suis également très reconnaissante à Emmanuel Laroze et Christophe Thiers, directeurs successifs du Cfeetk, de m'avoir accueillie et aidée dans mes recherches lors de mes divers séjours à Karnak.

220 Il semble possible qu'il ait été enfoui pendant les troubles de 131/0 av. n. è. en Thébaïde, voir la notice de Th. Faucher, qui a fait l'étude de ce trésor monétaire, dans BORAİK 2009, p. 81. Sur ces troubles, cf. VANDORPE 1995, p. 233-234, VEÏSSE 2004, p. 48-55.

bains. Le plan relativement classique des bains, la mise en œuvre des sols mosaïqués, avec l'utilisation de lames de plomb, et le faible nombre de reprises des enduits muraux (deux ou trois restaurations apparemment) indiquent sans doute que l'édifice a été construit à la fin du III^e s. ou dans la première moitié du II^e s., puis qu'il a été détruit assez rapidement et systématiquement, après une période d'utilisation relativement courte. Les deux autres installations sont plus sommaires. La première a été découverte immédiatement à proximité du premier pylône, au sud de l'allée des criosphinx, mais les fouilles anciennes n'ont pas permis de dater²²¹. La seconde était dissimulée à l'angle nord-ouest du temple de Ramsès III, à l'extérieur de la porte bubastite. Il comportait deux cuves plates et une baignoire dans la même pièce²²². Les archéologues ont découvert, gravée sur la paroi du temple, à proximité de ces bains, une inscription à caractère érotique, attribuable d'après la paléographie à l'époque hellénistique, sans doute plutôt la seconde moitié²²³, datation qui convient également à ce type d'édifice de caractère privé ou semi-privé²²⁴.

Il serait tentant de mettre en rapport la construction des grands bains du parvis d'Amon, mais aussi des bains privés près de la porte bubastite, avec une implantation militaire dans la zone, soit à la fin du III^e s., soit après la reprise en main de la Thébaïde par Ptolémée V Épiphane. Les bains, symbole de l'occupant, mais surtout de la présence militaire dans la région, auraient été ensuite détruits au cours de l'un des nombreux épisodes qui ont agité la Thébaïde durant le II^e s., peut-être pendant la grande révolte de Thébaïde – si toutefois ils ont été construits à la fin du III^e s. -, ou plus tard dans les années 160 – si leur érection est postérieure à cette révolte²²⁵. Toutefois, ces hypothèses restent provisoires, en attendant que les fouilles des bains et du quartier dans lequel ils s'insèrent apportent des données chronologiques plus précises.

Pour conclure, il nous semble que c'est la nature même des implantations militaires lagides sur le territoire, l'originalité du système clérouchique et la cohabitation, parfois forcée, avec les civils qui expliquent, en partie, la diffusion rapide des pratiques balnéaires dans la population indigène – qui s'est approprié la culture du bain dès les premiers siècles de domination lagide – et le succès du bain collectif de type grec en Égypte. À l'époque impériale, l'importation du modèle romain des thermes en Égypte est certainement en partie due à l'armée, mais la diffusion des pratiques et des établissements balnéaires de type romain sur le sol égyptien résulte sans doute plutôt du dynamisme interne de la société égyptienne.

²²¹ CHEVRIER 1939, part. p. 556 et pl. XCV. Les photographies prises lors de ces travaux indiquent que ces deux bassins étaient localisés au sud du 2^e logement pour les mâts à oriflammes du pylône, à un niveau qui semble être celui des structures de briques crues fouillées dans la zone par la suite (travail de

recherche dans les archives des fouilles du Cfeetk réalisé en collaboration avec Th. Faucher). Rien, sur le plan typologique, ne permet d'attribuer cet édifice, dont il ne reste que deux baignoires montées en briques, à l'époque ptolémaïque plutôt qu'à l'époque impériale.

²²² PILLET 1923, part. p. 107-109.

²²³ AIMÉ GIRON 1923.

²²⁴ Cf. *supra* à propos des bains d'Edfou ou encore de Tebtynis.

²²⁵ Sur les nombreux troubles en Thébaïde, cf. VEÏSSE 2004 *passim*.

Bibliographie

- ABD EL-MAQSOU, M., 1984-1985, « Preliminary Report on the Excavations at Tell el-Farama (Pelusium) », *ASAE* 70, p. 3-8.
- ABD EL-MAQSOU, M., WAGNER, G., 1989, « L'inscription grecque du grand bain romain de Péluse », *CRIPPEL* 11, p. 135-138.
- ABD EL-MAQSOU, M., EL-TABA'I, A., GROSSMANN, P., 1994, « The Late Roman Army Castrum at Pelusium (Tall al-Farama) », *CRIPPEL* 16, p. 95-103.
- ABDEL WARETH, U., ZIGNANI, P., 1992, « Nag al-Hagar. A Fortress with a Palace of the Late Roman Empire », *BIFAO* 92, p. 185-210.
- ADAM, J.-P., 1982, *L'architecture militaire grecque*.
- ADAMS, C.E.P., 1995, « Supplying the Roman Army: O.Petr. 245 », *ZPE* 109, p. 119-124.
- ADAMS, C.E.P., 1999, « Supplying the Roman Army: Bureaucracy in Roman Egypt », dans A. Goldsworthy, I. Haynes (éd.), *The Roman Army as a Community*, *JRA Suppl.* 34, p. 119-126.
- AIMÉ GIRON, N., 1923, « Sur des graffiti grecs découverts à Karnak par M. Pillet », *ASAE* 23, p. 139-142.
- ALSTON, R., 1995, *Soldier and Society in Roman Egypt. A Social History*.
- ARNAOUTOGLU, I.N., 2005, « Collegia in the Province of Egypt in the First Century AD », *AncSoc* 35, p. 197-216.
- Autour de Coptos*, 2002, *Actes du colloque organisé au musée des Beaux-Arts de Lyon, 17-18 mars 2000*, *Topoi* Suppl. 3.
- BAGNALL, R.S., 1977, « Army and Police in Roman Upper Egypt », *JARCE* 14, p. 67-86.
- BAGNALL, R.S., SHERIDAN, J.A., 1994, « Greek and Latin Documents from 'Abu Sha'ar, 1992-1993 », *JARCE* 31, p. 109-120.
- BAGNALL, R.S., BÜLOW-JACOBSEN, A., CUVIGNY, H., 2001, « Security and Water on Egypt's Desert Roads: New Light on the Prefect Iulius Ursus and Praesidia-Building under Vespasian », *JRA* 14, p. 325-333.
- BAILEY, G. B., 1994, « The Provision of Fort-Annexes on the Antonine Wall », *Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland* 124, p. 299-314.
- BAUR, P.V.C., ROSTOVITZ, M.I. (éd.), 1931, *The Excavations at Dura-Europos. Conducted by Yale University and The French Academy of Inscriptions and Letters. Preliminary Report of Second Season of Work, October 1928-April 1929*, New Haven, Yale University Press.
- EL-BIALY, M., MACKENSEN, M., 2007, « Report on the Second Season of the Egyptian-Swiss Joint Mission at the Late Roman Fort at Nag el-Hagar », *ASAE* 81, p. 39-51.
- BIDWELL, P., 2004, « Timber Baths in Augustan and Tiberian Fortresses », dans Ph. Freeman *et al.* (éd.), *Limes XVIII. Proceedings of the 18th International Congress of Roman Frontier Studies, Amman, 2-11 Sept. 2000*, *BAR-IS* 1084, p. 467-481.
- BONNEAU, D., 1993, *Le régime administratif de l'eau du Nil dans l'Égypte grecque, romaine et byzantine*.
- BORAIK, M., 2009, « Ptolemaic Baths in front of the Temple of Karnak. A Brief Preliminary Report – November 2007 », dans BOUSSAC, FOURNET, REDON (éd.), 2009, p. 73-86.
- BOUCHAUD, Ch., à paraître, « Une question de choix? Les combustibles utilisés dans les thermes. Approche archéobotanique », dans M.-Fr. Boussac *et al.* (éd.), *Vingt-cinq siècles de bain collectif (Proche-Orient, Égypte et péninsule Arabique)*, *Actes du 3^e colloque Balnéorient, 2-6 nov. 2009*, Damas, Ifao-Ifpo.
- BOUSSAC, M.-Fr., FOURNET, Th., REDON, B., (éd.), 2009, *Le bain collectif en Égypte. Origine, évolutions et actualités des pratiques. Actes du colloque Balnéorient, Alexandrie, 1er-4 décembre 2006*, *EtUrb* 7.
- BRADY, A., 1936, « The Gymnasium in Ptolemaic Egypt », *University of Missouri Studies* XI, 3, p. 9-20.
- BRECCIA, E., 1914, *Alexandria ad Aegyptum*.

- BÜLOW-JACOBSEN, A., 1992, « The Excavation and Ostraca of Mons Claudianus », *Proceedings of the XIXth International Congress of Papyrology, Cairo 2-9 September 1989*, p. 49-63.
- BURKHALTER, F., 1992, « Le gymnase d'Alexandrie : centre administratif de la province romaine d'Égypte », *BCH* 116, p. 345-373.
- BURKHALTER, F., 2002, « Le "Tarif de Coptos". La douane de Coptos, les fermiers de l'apostolion et le préfet du désert de Bérénice », dans *Autour de Coptos* 2002, p. 199-233.
- CALDERINI, A., et al., 1983-1986, *Dizionario dei nomi geografici e topografici dell'Egitto greco-romano* IV.
- CAPPONI, L., 2005, *Augustan Egypt: The Creation of a Roman Province*, *Studies in Classics* 13.
- CARRIÉ, J.-M., 1974, « Les "Castra Dionysiados" et l'évolution de l'architecture militaire romaine tardive », *MEFRA* 86/2, p. 819-850.
- CARRIÉ, J.-M., 1977, « Le rôle économique de l'armée dans l'Égypte romaine », *Armées et fiscalité dans le monde antique*, p. 373-393.
- CARRIÉ, J.-M., 2004, « Portarenses (douaniers), soldats et annones dans les archives de Douch, *Oasis Major* », dans C. Balmelle, P. Chevalier, G. Ripoll (éd.), *Mélanges d'Antiquité tardive: studiola in honorem Noël Duval*, *BAT* 5, p. 261-274.
- CERVENKA-EHRENSTRASSER, A.-M., 1996, *Lexikon der Lateinischen Lehnwörter in den Griechischsprachigen dokumentarischen Texten Ägyptens* I.
- CHANOTIS, A., 2005, *War in the Hellenistic World*.
- CHEVRIER, H., 1939, « Rapport sur les travaux de Karnak. Déblaiement devant l'aile sud du I^{er} pylône », *ASAE* 39, p. 555-559.
- CLARYSSE, W., 1984, « A Roman Army Unit near Thebes », *Atti del XVII Congresso Internazionale di Papirologia, Napoli*, p. 1021-1026.
- CLARYSSE, W., 1995, « Greeks in Ptolemaic Thebes », dans S. Vleeming (éd.), *Hundred-Gated Thebes. Acts of a Colloquium on Thebes and the Theban Area in the Graeco-Roman Period*, *P.Lugd.Bat* 27, p. 1-19.
- CLARYSSE, W., SIJPESTEIJN, P.J., 1988, « A Military Roster on a Vase in Amsterdam », *AncSoc* 19, 1988, p. 71-96.
- CLARYSSE, W., THOMPSON, D.J., 2006, *Counting the People in Hellenistic Egypt* II.
- COPELAND, P., HANDLEY, F., 2001, « The Bathhouse », dans V. Maxfield, D. Peacock (éd.), *The Roman Imperial Quarries. Survey and Excavation at Mons Porphyrites 1994-1998*. Volume 1: *Topography and Quarries*, p. 19-23.
- CUVIGNY, H., (éd.), 2006a, *La route de Myos Hormos. L'armée romaine dans le désert Oriental d'Égypte. Praesidia du désert de Bérénice I*, *FIFAO* 48.
- CUVIGNY, H., 2006b, « Σχόπελοι et σκοπελάριοι dans les documents d'Égypte », dans CUVIGNY 2006a, p. 216-225.
- DARESSY, G., 1912, « À travers les kôms du Delta. Kom el-Dosheh », *ASAE* 12, p. 174-191.
- DARESSY, G., 1920a, « Le camp de Thèbes », *ASAE* 19, p. 242-246.
- DARESSY, G., 1920b, « Notes sur Louxor à la période romaine et copte », *ASAE* 19, p. 159-175.
- DARESSY, G., 1926, « Le voyage d'inspection de M. Grébaut en 1889 », *ASAE* 26, p. 1-22.
- DARIS, S., 1988, « Le truppe ausiliarie romane in Egitto », *ANRW* II.10.1, p. 724-742.
- DAVIES, G., MAGNESS, J., 2007, « Yotvata 2006 », *HadArkh* 119.
- DAVIES, G., MAGNESS, J., 2008, « Yotvata 2007 », *HadArkh* 120.
- DAVIES, R.W., 1989, *Service in the Roman Army*.
- DAVISON, D. P., 1989, *The Barracks of the Roman Army from the 1st to 3rd Centuries A.D.*, *BAR-IS* 472.
- DAVOLI, P., 1998, *L'archeologia urbana nel Fayyum di età ellenistica e romana*.
- DE VRIES, B., LAIN, A., 2006, « The Legionary Bath (Area C.10) », dans S.Th. Parker, *The Roman Frontier in Central Jordan, Final Report on the Limes Arabicus Project, 1980-1989*, part. III: *The Legionary Fortress of el-Lejjun*, p. 213-226.
- DELORME, J., 1960, *Gymnasion, Étude sur les monuments consacrés à l'éducation en Grèce des origines à l'époque romaine*.

- DIETZE, G., 2000, «Temples and Soldiers in Southern Ptolemaic Egypt», dans L. Mooren (éd.), *Politics, Administration and Society in the Hellenistic and Roman World, Proceedings of the First Colloquium, Bertinero 19-24 July 1997*, *StudHell* 36, p. 77-89.
- DOMERGUE, Cl., 1983, *La mine antique d'Aljustrel (Portugal) et les tables de bronze de Vipasca*.
- DRECOLL, C., 1997, *Die Liturgien im römischen Kaiserreich des 3. und 4. Jh. n. Chr.*
- EGGER, R., 1966, *Das Praetorium als Amtssitz und Quartier römischer Spitzfunktionäre*.
- FABBRICOTTI, E., 1976, «I bagni nelle prime ville romane», *Cronache Pompeiane* II, p. 29-III.
- FALIVENE, M., 1998, *The Heracleopolite Nome. A Catalogue of the Toponyms with Introduction and Commentary*, *American Studies in Papyrology* 37.
- FELLMANN, R., 1979, «Der Diokletianspalast von Split im Rahmen der spätrömischen Militärarchitektur», *AntWelt* 2, p. 47-55.
- FOURNET, Th., REDON, B., 2007, «Tell el-Herr, Taposiris Magna et les bains de l'Égypte gréco-romaine», dans D. Valbelle (éd.), *Tell el-Herr. Les niveaux d'époque hellénistique et du Haut Empire*, p. 116-127.
- FOURNET, Th., REDON, B., 2009, «Les bains de Taposiris Magna et les bains de tradition hellénique en Égypte», dans BOUSSAC, FOURNET, REDON (éd.), 2009, p. 113-137.
- GALLO, P., 2009, «Un bain grec à cuve plate sur l'île de Nelson», dans BOUSSAC, FOURNET, REDON (éd.), 2009, p. 65-72.
- GINOUVÈS, R., 1962, *Balaneutikè, Recherches sur le bain dans l'Antiquité grecque*, *BEFAR* 200.
- HADJI-MINAGLOU, G., 2009, «Les bains de Tebtynis», dans BOUSSAC, FOURNET, REDON (éd.), 2009, p. 181-190.
- HANEL, N., 2000, «Militärische Thermen in Niedergermanien - Eine Bestandsaufnahme», dans C. Fernández Ochoa, V. García Entero (éd.), *Termas Romanas en el Occidente del Imperio. 2. Coll. Internac. de Arqueología en Gijón. 1.-3.12.1999 Gijón. Ser. Patrimonio* 5, p. 23-33.
- HANEL, N., 2007, «Military Camps, *Canabae*, and *Vici*. The Archaeological Evidence», dans P. Erdkamp (éd.), *A Companion to the Roman Army*, p. 395-416.
- HARPER, R.P., WILKINSON, T.J., 1975, «Excavations at Dibsî Faraj, Northern Syria, 1972-1974: A Preliminary Note on the Site and its Monuments», *Dumbarton Oaks Papers* 29, p. 319-338.
- HEILPORN, P., 1996, *Ostraca grecs inédits de Strasbourg. Recherches sur la taxation dans l'Égypte romaine*, thèse inédite soutenue à l'université libre de Bruxelles, sous la direction d'A. Martin (accessible sur internet à l'adresse suivante: <http://theses.ulb.ac.be/ETD-db/collection/available/ULBetd-03122007-115509/>).
- HEINEN, H., 1997, «Der Boethos und die Einrichtung einer neuen Stadt II», *AfP* 43, p. 340-363.
- HOMBERT, M., PRÉAUX, Cl., 1940, «Les papyrus de la Fondation égyptologique Reine Élisabeth VII» *CdE* 15, p. 286-295.
- HOMOTH-KUHS, C., 2005, *Phylakes und Phylakon-Steuer im Griechisch-Römischen Ägypten. Ein Beitrag zur Geschichte des Antiken Sicherheitswesens*.
- HOSS, S., 2005, *Baths and Bathing: the Culture of Bathing and the Baths and Thermae in Palestine from the Hasmoneans to the Moslem Conquest*, *BAR-IS* 1346.
- JOHNSON, A., 1983, *Roman Forts of the 1st and 2nd Centuries AD in Britain and the German Provinces*.
- KENNEDY, D., BEWLEY, R., 2004, *Ancient Jordan from the air*.
- KLOPPENBORG, J. B., 1996, «Collegia and Thiasoi: Issues in Function, Taxonomy and Membership», dans J. B. Kloppenborg, S. G. Wilson, *Voluntary Associations in the Graeco-Roman World*, p. 16-30.
- KRAMER, B., 1997, «Der Boethos und die Einrichtung einer neuen Stadt I», *AfP* 43, p. 315-339.
- KRAUS, Th., RÖDER, J., MÜLLER-WIENER, W., 1966, «Mons Claudianus – Mons Porphyrites. Bericht über die zweite Forschungsreise 1964», *MDAIK* 22, p. 108-205.

- KRZYWINSKI, J., 2007, « Water Harvesting in the Eastern Desert of Egypt », dans E.H. Seland (éd.), *The Indian Ocean in the Ancient Period. Definite Places, Translocal Exchange, BAR-IS 1593*, p. 45-57 (non vidi).
- LALLEMAND, J., 1964, *L'administration civile de l'Égypte de l'avènement de Dioclétien à la création du diocèse (284-382)*.
- LAUFFRAY, J., 1995, *La chapelle d'Achôris à Karnak. I. Les fouilles, l'architecture, le mobilier et l'anastylose*.
- LAUNAY, M., 1950, *Recherches sur les armées hellénistiques II, BEFAR 169*.
- LAVAN, L., 2001, « The Praetoria of Civil Governors in Late Antiquity », dans L. Lavan (éd.), *Recent Research in Late-Antique Urbanism, JRA Suppl. 42*, p. 39-56.
- LE BOHEC, Y., 1989, *L'armée romaine sous le Haut Empire*.
- LEFEBVRE, G., 1902, « Inscriptions grecques d'Égypte », *BCH 26*, p. 440-466.
- LEGRAS, B., 1999, *Néotès. Recherches sur les jeunes grecs dans l'Égypte ptolémaïque et romaine*.
- LENOIR, M., 2007, « Le camp romain et ses thermes », dans J. Dentzer-Feydy, M. Vallerin, Th. Fournet, R. et A. Murkad, *Bosra. Aux portes de l'Arabie. Guides archéologiques de l'IFPO 5*, p. 305-308.
- LESQUIER, J., 1911, *Les institutions militaires de l'Égypte sous les Lagides*.
- LEWIS, N., 1997, *The Compulsory Public Services of Roman Egypt, Pap.Flor. XXVIII*.
- MACDONALD, G., 1931, « The Bath-House at the Fort of Chesters (Cilurnum) », *Archaeologia Aeliana*⁴ 8, p. 219-304.
- MACKENSEN, M., EL-BIALY, M., 2006, « The Late Roman Fort at Nag el-Hagar near Kom Ombo in the Province of Thebaïs (Upper Egypt) », *MDAIK 62*, p. 161-173.
- MANDERSCHIED, H., 2000, « The Water Management of Greek and Roman Baths », dans Ö. Wikander, *Handbook of Ancient Water Technology*.
- MANTEUFFEL, J., 1937, « Les papyrus et les ostraca grecs », dans B. Bruyère et al., *FFP Rapports I, Tell Edfou 1937*, p. 141-191.
- MANTEUFFEL, J., 1950, « Les papyrus et les ostraca grecs », dans K. Michałowski et al., *FFP Rapports III, Tell Edfou 1939*, p. 329-372.
- MARICHAL, R., 1992, *Les ostraca de Bu Njem, Libya Antiqua, Suppl. VII*.
- MASON, D.J.P., (éd.), 2005, *Excavations at Chester: the Roman Fortress Baths. Excavation and Recording 1732-1998, Archaeological Service Excavation and Survey Report 13*.
- MCCNICOLL, A.W., 1997, *Hellenistic Fortifications from the Aegean to the Euphrates*.
- MEREDITH, D., 1952, « The Roman Remains in the Eastern Desert of Egypt », *JEA 38*, p. 94-111.
- MEREDITH, D., 1953, « The Roman Remains in the Eastern Desert of Egypt », *JEA 39*, p. 95-106.
- MEREDITH, D., 1954, « Inscriptions from the Berenice Road », *CdE 57*, p. 281-287.
- MEYER, B., 1981, « Λούειν-λοῦσις dans le vocabulaire des bains (papyrus et inscriptions) », dans R.S. Bagnall et al. (éd.), *Proceedings of the Sixteenth International Congress of Papyrology, New York, 24-31 July 1980*, p. 209-214.
- MEYER, B., 1989, « Problèmes du combustible dans les bains publics de l'Égypte grecque et romaine », dans L. CRISCUOLO, G. GERACI (éd.), *Egitto e Storia Antica dall'ellenismo all'età Araba, Atti del Colloquio Internazionale Bologna, 31 agosto - 2 settembre 1987*, p. 565-571.
- MEYER, B., 1989-1990, « Relecture du PSI IV, 355 », dans M. Geerard, J. Desmet, R. Vanderplaetse (éd.), *Opes Atticae. Miscellanea philologica et historica Raymondo Bogaert et Hermanno Van Looy oblata, Sacris Erudiri 31*, p. 293-296.
- MEYER, B., 1997, « "Gymnase" et "Thermes" dans l'Égypte romaine et byzantine », dans B. Kramer et al. (éd.), *Akten des 21. internationalen Papyrologenkongresses, Berlin, 13.-19.8.1995*, p. 691-695.
- MICHAŁOWSKI, K., 1937, « Le kôm central. B. Époque romaine. 1. Les bains », dans B. Bruyère et al., *FFP Rapports I, Tell Edfou 1937*, p. 65-82.
- MITTHOF, Fr., 1998, « Zehn Spreuquittungen aus dem römischen Theben », *AfP 44*, p. 20-28.

- MITTHOF, Fr., 2001, *Annona militaris. Die Heeresversorgung im spätantiken Ägypten. Ein Beitrag zur Verwaltungs- und Heeresgeschichte des Römischen Reiches im 3. bis 6. Jh. n. Chr., Pap Flor. XXXII.*
- MORKOT, R., 1996, «The Darb el-Arbain, the Kharga Oasis and its Forts, and Other Desert Routes», dans D. Bailey (éd.), *Archaeological Research in Roman Egypt, JRA Suppl.* 19, p. 83-94.
- MUHS, B., 2001, «Membership in Private Associations in Ptolemaic Tebtunis», *JESHO* 44/1, p. 1-21.
- MURRAY, J., 1880, *Handbook for Travellers in Lower and Upper Egypt*, p. 140-141.
- MUSTAFA, M. ed-Din, JARITZ, H., 1984-1985, «A Roman Fortress at Nag' el-Hagar. First Preliminary Report», *ASAE* 70, p. 21-31.
- NACHTERGAEL, G., 2003, *La collection Marcel Hombert II, Nouveaux documents grecs d'Égypte et addenda au tome I, PapBrux* 32.
- NIELSEN, I., 1990, *Thermae et Balnae.*
- OLESON, J.P., 1990, «Humeima Hydraulic Survey, 1989: Preliminary Field Report», *ADAJ* 34, p. 285-311.
- PEACOCK, D.P.S., MAXFIELD, V.A., 1997, *Mons Claudianus. Survey and Excavation 1987-1993. Topography and Quarries, BIFAO* 37.
- PESTMAN, P.W., 1965, «Les archives privées de Pathyris à l'époque ptolémaïque. La famille de Pétéharsemtheus, fils de Panebkhounis», *Studia Papyrologica Varia, P.Lugd.Bat.* 14, p. 47-102.
- PETRIKOVITS, H.V., 1975, *Die Innenbauten römischer Legionslager in der Prinzipatszeit.*
- PFEIFFER, S., 2008, *Herrscher- und Dynastiekulte im Ptolemäerreich. Systematic und Einordnung der Kultformen.*
- PILLET, M., 1923, «Rapport sur les travaux de Karnak», *ASAE* 23, p. 99-138.
- PRÉAUX, Cl., 1939, *L'économie royale des Lagides.*
- PRÉAUX, Cl., 1947, *Les Grecs en Égypte d'après les archives de Zénon.*
- VON PREMIERSTEIN, A., 1903, «Die Buchführung einer ägyptischen Legions-abteilung», *Klio* 3, p. 1-46.
- RATHBONE, D., 2002, «Koptos, the Emporion Economy and Society, I-III AD», dans *Autour de Coptos* 2002, p. 179-198.
- REDDÉ, M., 1991, «À l'ouest du Nil: une frontière sans soldats, des soldats sans frontière», dans V.A. Maxfield, M.J. Dobson (éd.), *Proceedings of the 15th International Congress of Roman Frontier Studies, Canterbury, 2-10 September 1989*, p. 485-493.
- REDDÉ, M., 1995, «Dioclétien et les fortifications militaires de l'Antiquité tardive, quelques considérations de méthode», *AnTard* 3, p. 91-124.
- REDDÉ, M., 1999, «Sites militaires romains de l'oasis de Kharga», *BIFAO* 99, p. 378-396.
- REDDÉ, M., 2002, «La présence militaire romaine dans le désert Oriental», dans *Autour de Coptos* 2002, p. 385-394.
- REDDÉ, M., 2004, «L'armée», dans M. Reddé (sous dir.), *Douch III. Kysis. Fouilles de l'Ifao à Douch, Oasis de Kharga (1985-1990), DFIFAO* 42, p. 199-206.
- REDDÉ, M., 2006, «Les fortins du désert Oriental d'Égypte et l'architecture militaire romaine», dans CUVIGNY 2006a, p. 235-262.
- REDDÉ, M., 2009, «Trois petits balnéaires du désert Oriental d'Égypte» dans BOUSSAC, FOURNET, REDON (éd.), 2009, p. 213-220.
- REDDÉ, M., GOLVIN, J.-Cl., 1987, «Du Nil à la mer Rouge: documents anciens et nouveaux sur les routes du désert Oriental d'Égypte», *Karthago* 21, p. 5-64.
- REDON, B., à paraître, «Établissements balnéaires et présences grecque et romaine en Égypte», dans P. Ballet (éd.), *Grecs et Romains en Égypte. Territoires, espaces de la vie et de la mort, objets de prestige et du quotidien, Actes du colloque de la SFAC, 15 mars 2008.*
- REEKMANS, T., 1985, «'Αργος and its Derivative in the Papyri», *CdE* 60, p. 275-291.
- REVELL, L., 2007, «Military Bath-Houses in Britain – a Comment», *Britannia* 38/1, p. 230-237.
- RIAD, H., 1975, «Anciens bains d'Alexandrie», *BSAA* 43, p. 113-122.
- ROBERT, L., 1939, «Hellenica», *RevPhil* 13, p. 212.

- RÖMER, C., 2004, « Philoteris in the Themistou Meris: Report on the Archaeological Survey Carried out as a Part of the Fayoum Survey Project », *ZPE* 147, p. 281-305.
- ROSTOVITZEF, M.I. (éd.), 1934, *The Excavations at Dura-Europos. Conducted by Yale University and The French Academy of Inscriptions and Letters. Preliminary Report of Fifth Season of Work, October 1931-March 1932*, New Haven, Yale University Press.
- EL-SAGHIR, M., GOLVIN, J.-Cl., REDDÉ, M., HEGAZY, El-S., et al. 1986, *Le camp romain de Louqsor*, *MIFAO* 83.
- SCAIFE, C. H. O., 1935, « Two Inscriptions at Mons Porphyrites (Gebel Dokhan). Also a Description, with Plans, of the Stations between Kainopolis and Myos Hormos... », *BFA* 3, p. 58-104.
- SCHWARTZ, J., 1969, *FFS. Rapports II: Qasr Qarun/Dionysias 1950*.
- SCHWARTZ, J., WILD, H., 1950, *FFS. Rapports I: Qasr Qarun/Dionysias 1948*.
- SEKUNDA, N., 1998, *Seleucid and Ptolemaic Reforms*.
- SHELTON, J. C., 1991, « More Ostraca from the Fitzwilliam Museum », *ZPE* 86, p. 267-276.
- SIDEBOTHAM, S. E., 1994a, « Preliminary Report on the 1990-1991 Seasons of Fieldwork at 'Abu Sha'ar (Red Sea Coast) », *JARCE* 31, p. 133-158.
- SIDEBOTHAM, S.E., 1994b, « University of Delaware Fieldwork in the Eastern Desert of Egypt, 1993 », *Dumbarton Oaks Papers* 48, p. 263-275.
- SIDEBOTHAM, S.E., 2003, « Ptolemaic and Roman Water Resources and their Management in the Eastern Desert of Egypt », dans M. Liverani (éd.), *Arid Lands in Roman Times. Papers from the International Conference (Rome, July 9th-10th 2001)*, *Arid Zone Archaeology Monographs* 4, p. 87-116.
- SIDEBOTHAM, S.E., HENSE, M., NOUWENS, H.M., 2008, « Water, the Desert Elixir », dans *The Red Land. The Illustrated Archaeology of Egypt's Eastern Desert*, p. 303-327.
- SIDEBOTHAM, S.E., ZITTERKOPF, R.E., RILEY, J.A., 1991, « Survey of the 'Abu Sha'ar-Nile Road », *AJA* 95/4, p. 571-622.
- SMALL, D.B., 1987, « Late Hellenistic Baths in Palestine », *BASOR* 266, p. 59-74.
- SOMMER, C. S., 1984, *The Military Vici in Roman Britain*, *BAR* 129.
- SOMMER, C. S., 1988, « Kastellvicus und Kastell », *Fundberichte aus Baden-Württemberg* 13, p. 457-707.
- SOMMER, C. S., 1999, « The Roman Army in SW Germany as an Instrument of Colonisation: the Relationship of Forts to Military and Civilian Vici », dans A. Goldsworthy, I. Haynes (éd.), *The Roman Army as a Community*, *JRA Suppl.* 34, p. 81-93.
- SOMMER, C. S., 2006, « Military Vici in Roman Britain Revisited », dans R. J. A. Wilson (éd.), *Romanitas: Essays on Roman Archaeology in Honour of Sheppard Frere on the Occasion of his Ninetieth Birthday*, p. 95-147.
- SZTETYŁO, Z., MYŚLIWIEC, K., 2000, *Tell Atrib 1985-1995 I, Pottery Stamps, Rescue Excavations. Travaux du Centre d'archéologie méditerranéenne de l'Académie polonaise des sciences* 35.
- SZYMAŃSKA, H., 1998, « The Dionysian Thiasos at Athribis in the Early 3rd Century B.C. », *L'Egitto in Italia dall'Antichità al Medioevo, Atti del III Congresso Internazionale Italo-Egiziano, Roma, CNR-Pompei, 13-19 novembre 1995*, p. 673-678.
- SZYMAŃSKA, H., BABRAJ, K., 2008, *Marea vol. 1: Byzantine Marea, Excavations in 2000-2003 and 2006*.
- THÉBERT, Y., 2003, *Thermes romains d'Afrique du Nord et leur contexte méditerranéen*, *BEFAR* 315.
- THIERS, Chr., 1995, « Civils et militaires dans les temples. Occupation illicite et expulsion », *BIFAO* 95, p. 493-516.
- UEBEL, F., 1968, *Die Kleruchen Ägyptens unter den ersten sechs Ptolemäern, Abhandlungen der Deutschen Akademie der Wissenschaft zu Berlin, Klasse für Sprachen, Literatur und Kunst* 3.
- VAN BERCHEM, D., 1937, *L'annone militaire dans l'Empire romain au III^e siècle*.

- VANDORPE, K., 1995, « City of Many a Gate, Harbour of Many a Rebel. Historical and Topographical Outline of Greco-Roman Thebes », dans S. Vleeming (éd.), *Hundred-Gated Thebes. Acts of a Colloquium on Thebes and the Theban Area in the Graeco-Roman Period*, P.Lugd.Bat 27, p. 203-239.
- VANDORPE, K., 2002, *The Bilingual Family Archive of Dryton, his Wife Apollonia and their Daughter Senmouthis*, CollHell IV.
- VAN 'T DACK, E., 1977, « Sur l'évolution des institutions militaires lagides », dans *Armées et fiscalité dans le monde antique*, Paris, p. 77-105 (repris dans VAN 'T DACK 1988, p. 1-46).
- VAN 'T DACK, E., 1988, *Ptolemaica selecta: études sur l'armée et l'administration lagides*, StudHell 29.
- VEÏSSE, A.-E., 2004, *Les « révoltes égyptiennes ». Recherches sur les troubles intérieurs en Égypte du règne de Ptolémée III à la conquête romaine*, StudHell 41.
- VERBEECK, B., WAGNER, G., 1990, « Vier griechische Ostraka aus Oberägypten », *ZPE* 81, p. 281-289.
- WALLACE, Sh.L., 1938, *Taxation in Roman Egypt*.
- WASIF, F.M., 1979, « A Graeco-Roman Bath at Tell Sersena », *ASAE* 63, p. 177-182.
- WIKANDER, Ö. (éd.), 2000, *Handbook of Ancient Water Technology*.
- WILSON, P.R., 1999, « Military and Civilian Baths at Catterick (Cataractonium), Yorkshire », dans J. DeLaine, D.E. Johnston (éd.), *Roman Baths and Bathing: Proceedings of the First International Conference on Roman Baths held at Bath, England, 30 March – 4 April 1992*, JRA Suppl. 37, p. 239-244.
- WINNICKI, J. K., 1978, *Ptolemäerarmee in Thebais*, *Archiwum Filologiczne* 38.
- WISSEMANN, M., 1984, « Das Personal des antiken römischen Bades », *Glotta* 62, p. 80-89.
- YEGÜL, F., 1992, *Baths and Bathing in Classical Antiquity*.
- YOUTIE, H., 1949, « Records of a Roman Bath in Upper Egypt », *AJA* 53, p. 268-270 (repris dans H. Youtie, *Scriptiunculae* II, 1973, p. 990-993).
- YOUTIE, H., 1979, « O.Florida 2 », *ZPE* 36, p. 67-69.
- ZAUZICH, K.-Th., 1984, « Zwischenbilanz zu den demotischen Ostraka aus Edfu », *Enchoria* 12, p. 67-86.

Localité	Fondation fort	Taille fort	Fort isolé	Constr. bain	Taille bain	Localisation bain	Organisation	Bibliographie
Abu Qurayyah/Dios	II/4/II5	59 × 53 m = 0,31 ha	oui	Premier état du fortin.	c. 48 m ²	Intérieur, angle SO du rempart, près de citernes.	Une salle rectangulaire 43 (5 × 3 m), suivie d'une pièce 42 (3 × 2,80 m) munie d'une baignoire, puis de deux salles chaudes 41a et b (2,95 × 1,90 m et 4 × 2,70 m). 41b possède une baignoire dans l'angle SO.	REDDÉ 2009
Abu Sha'ar?	309-3II	77,5 × 64 m = 0,50 ha	oui	Sans doute contemporaine de celle du fort.	c. 18 × 22,80 m = 433 m ²	Extérieur, à l'O de la porte secondaire de la forteresse.	Au moins deux salles dallées de gypse et sur hypocauste (la <i>suspensura</i> est apparemment portée par des longs murs et non des pierres de briques). La pièce la plus grande (5,7 × 2,5 m) comprend deux bassins d'immersion (peut-être chauffés par l'hypocauste). L'entrée du <i>praefurnium</i> est localisée dans la paroi orientale de la salle nord. Le tirage était assuré par II cheminées (5 dans la salle sud et 6 dans la partie sud de la salle nord). L'édifice comportait aussi une salle dallée de gypse à l'ouest. Le reste de l'édifice n'a pas été fouillé. Des murs tardifs sont venus compléter le plan du bâtiment, alors que les bains ne fonctionnaient plus. Il est possible que les bains aient été abrités par une enceinte reliée au « mur oblique » défendant la porte nord du fort.	SCAIFE 1935, p. 82-83; REDDÉ, GOLVIN 1987, p. 36; SIDEBOTHAM 1994a, p. 133-158; SIDEBOTHAM 1994b, p. 270-272, fig. 20-23; SIDEBOTHAM, HENSE, NOUWENS 2008, p. 324-325
Al-Zarqa/Maximianon	époque flavienne?	c. 60 × 60 m = 0,36 ha	oui	Deuxième état du fortin.	c. 23 m ²	Intérieur, angle NE du rempart, à gauche de l'entrée du fort, près d'une cuisine.	Une pièce (4 × 3,15 m) avec deux baignoires et une étuve circulaire de 1,80 m de diamètre.	CUVIGNY 2006a, p. 106-107, 247; REDDÉ 2009; SIDEBOTHAM, HENSE, NOUWENS 2008, p. 326
Baramiyyah?			non			Extérieur.	Inconnue.	MEREDITH 1953, p. 97, n. 1.
Khashm al-Menih/Didymoi	76/77	c. 54 × 43 m = 0,23 ha	oui	Premier état du fortin.		Intérieur, à gauche de l'entrée du fortin, près de citernes et du puits.	Au moins une salle chaude, peut-être munie d'une baignoire chaude au NO, et un bassin froid au N.	REDDÉ 2009
Mons Claudianus	fin du 1 ^{er} s. ou début du 1 ^{er} s.	75 × 52 m puis 75 × 70 m = 0,39 ha puis 0,53 ha	non	Pourrait dater du milieu du 1 ^{er} s. (peut-être dans une deuxième phase de la résidence dans laquelle ils prennent place).	c. 200 m ² avec la cour	Extérieur, au N de l'entrée principale du camp, le long de la voie processionnelle, associé à un édifice possédant sans doute un caractère officiel (mais le bain possède aussi sa propre entrée depuis la rue).	Grande cour à ciel ouvert (K 12,5 × 7,5 m) munie d'une citerne et de petits bassins, qui donne sur une pièce munie d'une voûte deux baignoires et peut-être d'une fontaine, puis couloir coulé menant à la pièce intermédiaire F (qui dans un 2 ^e temps sera l'entrée des bains après K). Les salles G et H possédaient des <i>suspensura</i> et la salle H comportait un bassin chauffé. Le tout était chauffé par un <i>praefurnium</i> situé dans le couloir J, de même qu'une citerne.	KRAUS, RÖDER, MÜLLER-WIENER 1966, p. 129-132; REDDÉ, GOLVIN 1987, p. 41-42; PEACOCK, MAXFIELD 1997, p. 122-132; SIDEBOTHAM, HENSE, NOUWENS 2008, p. 324-325

TABLEAU I. Les forteresses égyptiennes pourvues ou associées à des bains (époque impériale et byzantine).

Localité	Fondation fort	Taille fort	Fort isolé	Constr. bain	Taille bain	Localisation bain	Organisation	Bibliographie
Mons Porphyrites (Wādi Abu Māamel)	fin du 1 ^{er} s. ou début du 1 ^{er} s.	85 × 55 m = 0,47 ha	non	Haut Empire, peut-être 1 ^{er} s.	c. 11 × 15 m = 165 m ²	Extérieur, à l'E de l'entrée principale, sur une plate-forme.	L'entrée principale est dans la salle H, qui donne sur la pièce intermédiaire puis le couloir coudé F, qui mène à au moins trois pièces chauffées par le sol (E, D, C). La pièce B est très détruite. La pièce C présentait deux dépressions circulaires dans son sol.	MEREDITH 1952, p. 98-100 ; KRAUS, RÖDER, MÜLLER-WIENER 1966, p. 159, 171 ; REDDÉ, GOIVIN 1987, p. 32 ; COPELAND, HANDLEY 2001
Nag' el-Hagar	ap. 296/7 - première moitié IV ^e s.	c. 150 × 150 m = 2,25 ha	non ?	Contemporaine ou postérieure à celle du palais ?	c. 25 × 35 m = 87 m ² (sans la cour)	Intérieur, associé à une résidence de prestige, peut-être un palais.	L'édifice est très arasé. Il possédait un accès depuis le palais et sans doute une ou plusieurs entrées donnant sur les voies principales. Une grande cour donnait ensuite sur des espaces rectangulaires et un espace oblong, qui pourrait être un <i>frigidarium</i> avec un bassin. Des latrines donnaient sur la cour. Alimenté en eau par une <i>sajja</i> et un château d'eau intermédiaire.	MUSTAFA, JARITZ 1984-1985, p. 21-31 ; ABDEL WARETH, ZIGNANI 1992, p. 185-210 ; MACKENSEN, EL-BIALY 2006, p. 161-173 ; EL-BIALY, MACKENSEN 2007, p. 39-51
Nicopolis (deux édifices) ?	1 ^{er} s.	c. 200 × 220 m = 4,4 ha	non			Extérieur, près de la porte SO et de la tour NO.	Inconnue.	BRECCIA 1914, p. 74 ; MURRAY 1880, p. 140-141
Péluse	Bas Empire	c. 380 × 190 m = 7,2 ha	non	1 ^{er} s. (mosaïques)		Extérieur, à c. 100 m de l'entrée N, sans doute associé à une demeure.	Inconnue.	ABD EL-MAQSOUD 1984-5, p. 3-8, ABD EL-MAQSOUD, WÄGNER 1989, p. 135-138, ABD EL-MAQSOUD, EL-TABĀ'Ī, GROSSMANN 1994
Umm Balad/Kainē Latomia	Domitien		non	Premier état du fortin.	c. 12 m ²	Intérieur, adossé au rempart, près d'une citerne.	Deux pièces, l'une munie d'un four et d'une banquette et la seconde d'une baignoire individuelle de 1,35 × 0,50 × 0,60 m.	BIFAO 103, 2003, p. 557- 558 et rapport en ligne http://www.igf.ku.dk/~bulow/Umb03.html
Wādi Menih el-Hir/Aphrodites ?	Auguste	c. 50 × 38 m = 0,19 ha	oui ?			Extérieur.	Inconnue.	MEREDITH 1954, p. 282 : « Probably a bath (furnace) house » ; REDDÉ, GOIVIN 1987, p. 46

TABLEAU 1. Suite et fin.

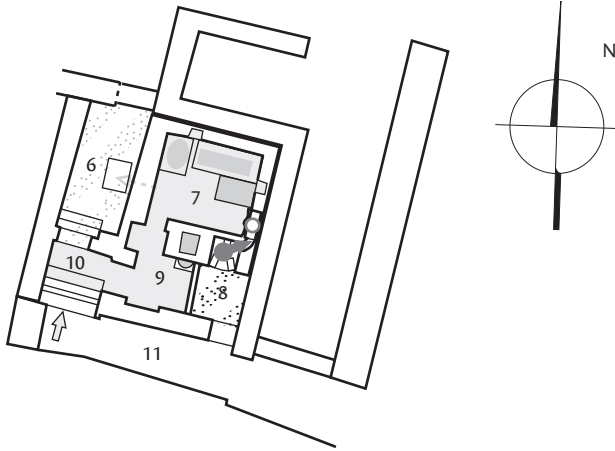


FIG. 2. Le petit bain d'Edfou (d'après MICHAŁOWSKI 1937, fig. 29-30).

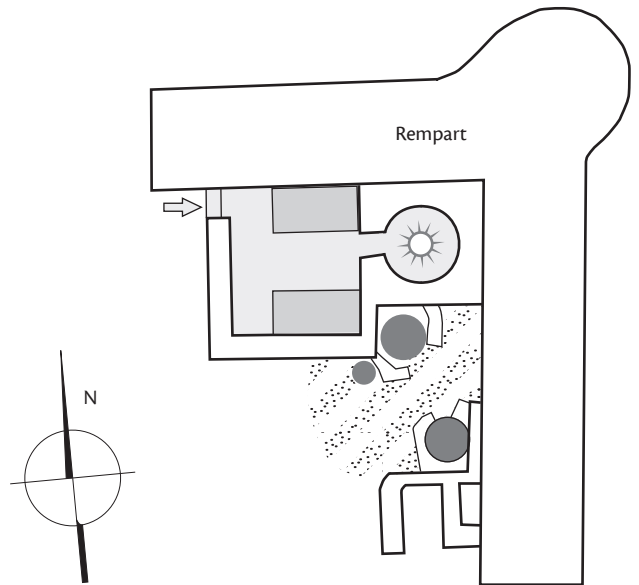


FIG. 3. Le bain du fortin de Maximianon (d'après REDDÉ, 2009, fig. 3).

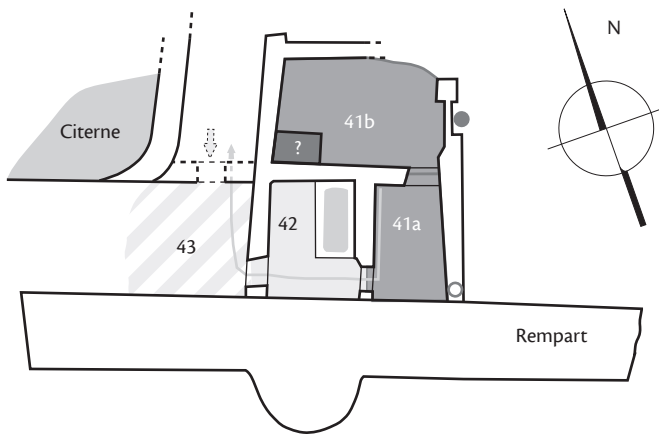
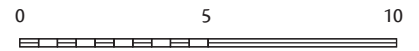


FIG. 4. Le bain du fortin de Dios (d'après REDDÉ, 2009, fig. 11).



Légende commune aux figures 2-11 :

	Mur en élévation		braséro supposé
	Mur restitué		praeefurnium, foyer
	Porte		praeefurnium, foyer supposé
	Porte supposée		cheminée d'évacuation
	Porte bouchée		cheminée d'évacuation supposée
	Coup de sabre		bassin chauffé
	Salle du circuit thermal		vasque, fontaine, bassin non chauffé, réservoir, puits, citerne, château d'eau
	Salle supposée du circuit thermal		canalisation
	Espaces extérieurs du circuit thermal (cour, palestra...)		canalisation supposée
	Salles et espaces de service		direction des canalisations
	Salle chauffée par hypocaustes		latrines supposées
	Salle supposée chauffée par hypocaustes		entrée du circuit thermal
			entrée supposée du circuit thermal

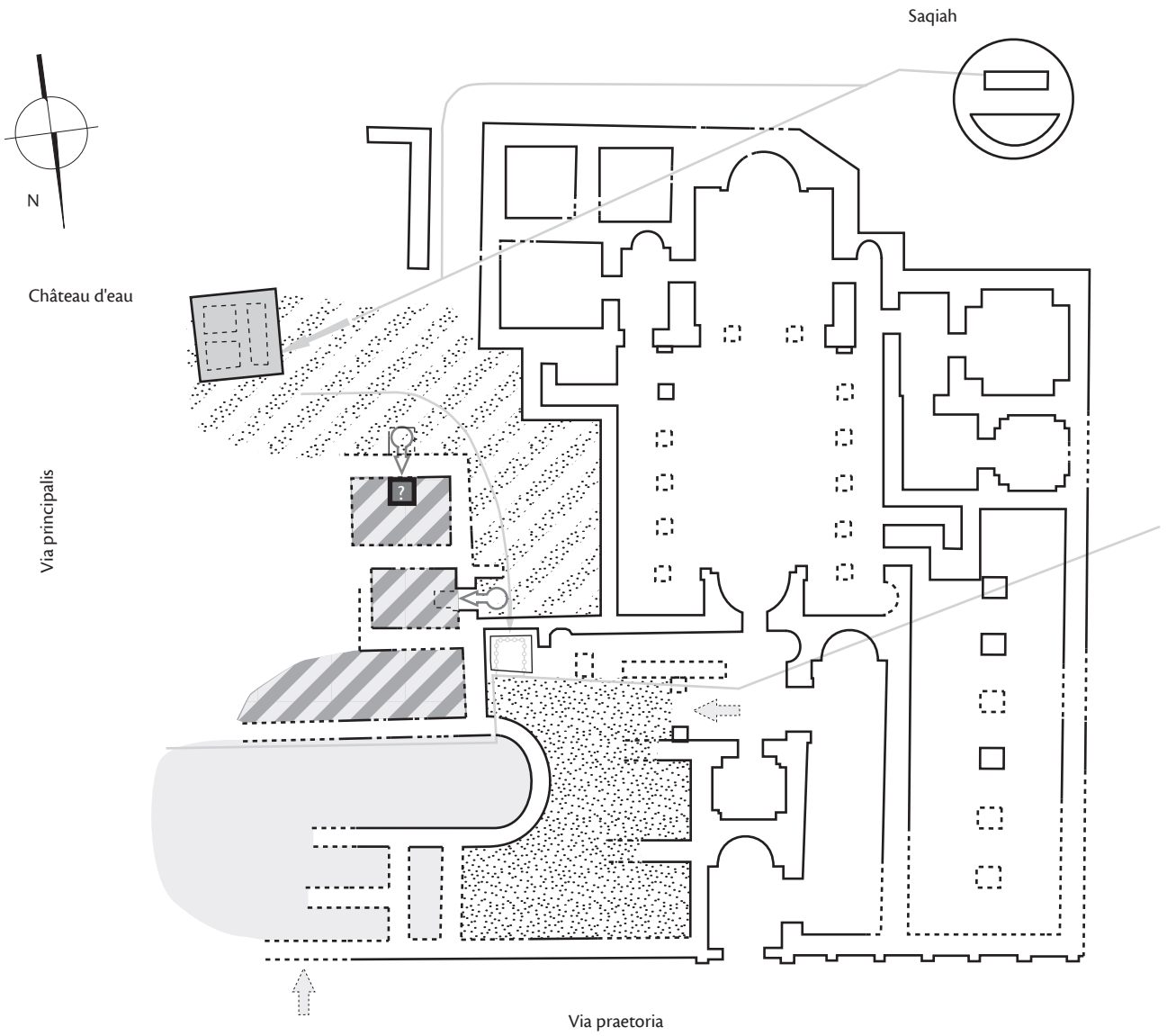


FIG. 5. Le bain du fort de Nag' al-Hagar
(d'après WARETH, ZIGNANI 1992, fig. 3 et pl. 22).

0 10

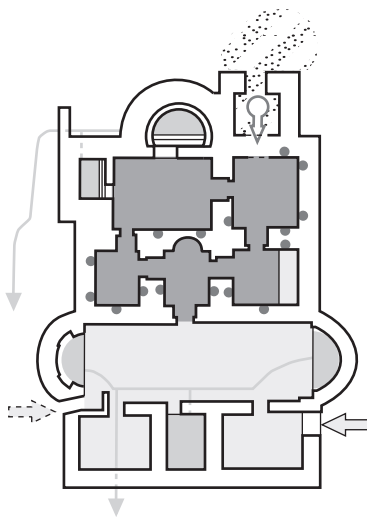


FIG. 6. Les thermes de Koin ab-Dosheh Redon
L'avenue de l'In (P. Pons, in Mémoires de la Société
(Ménabouch) (Paris, Darès, 1912, fig. 2 et 3).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne

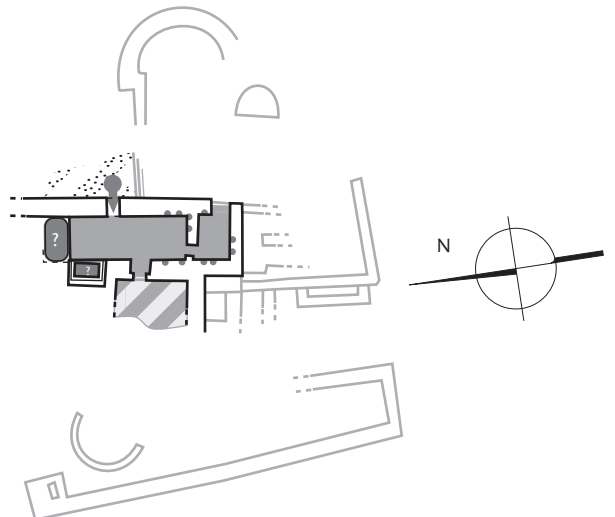


FIG. 7. Le bain du fort d'Abu Sha'ar
(d'après SIDEBOTHAM 1994b, fig. 20-21).
<https://www.ifao.egnet.net>

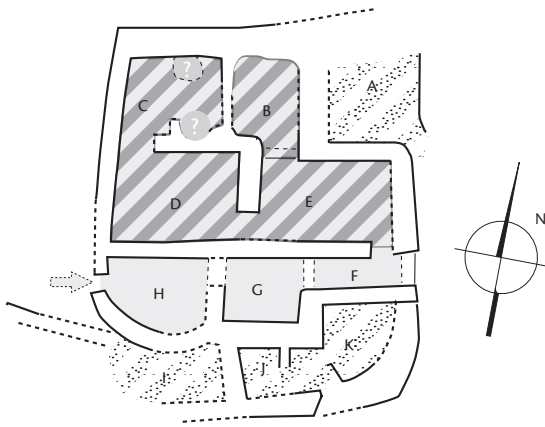


FIG. 8. Le bain du fort du Mons Porphyrites (d'après MAXFIELD, PEACOCK 2001, fig. 2.8).

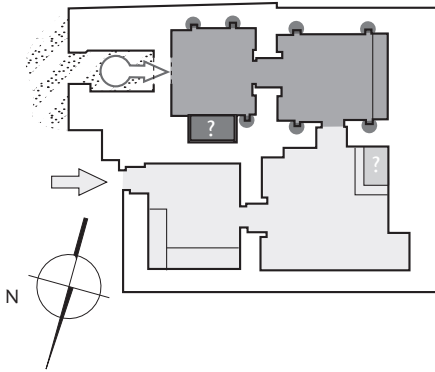


FIG. 9. Les thermae de la forteresse d'Humeima (Jordanie) (d'après OLESON 1990, fig. 7).

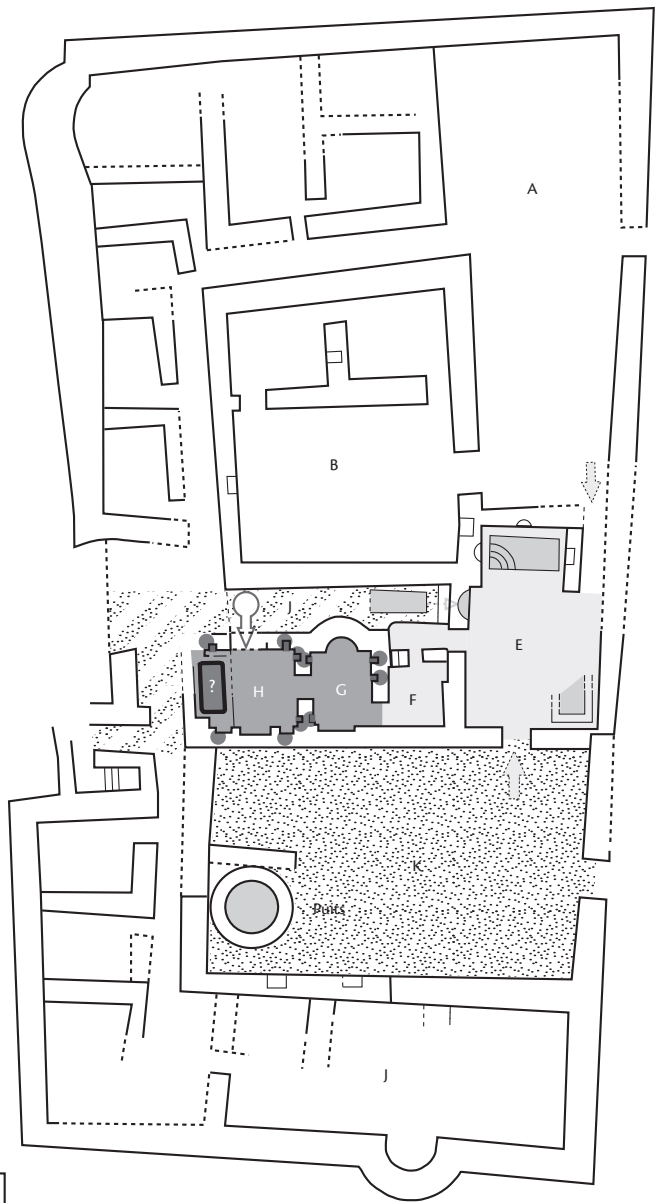


FIG. 11. Le bain du fort du Mons Claudianus (d'après PEACOCK, MAXFIELD 1997, fig. 2.72).

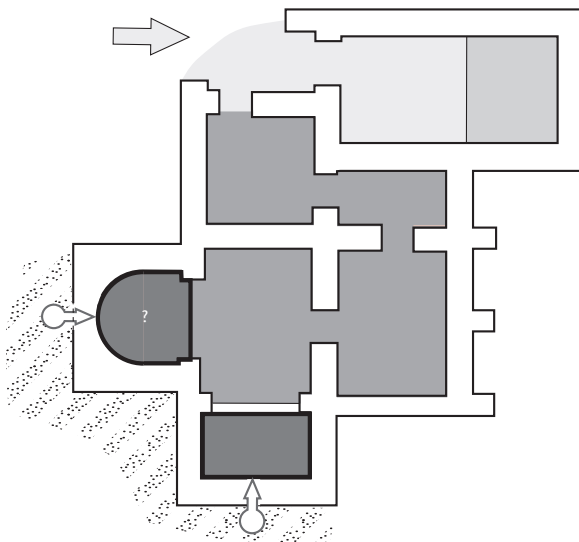
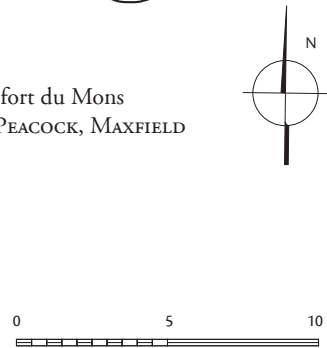
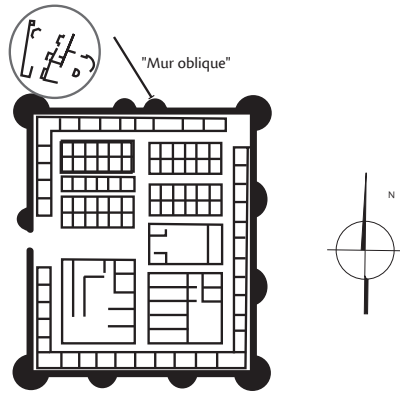
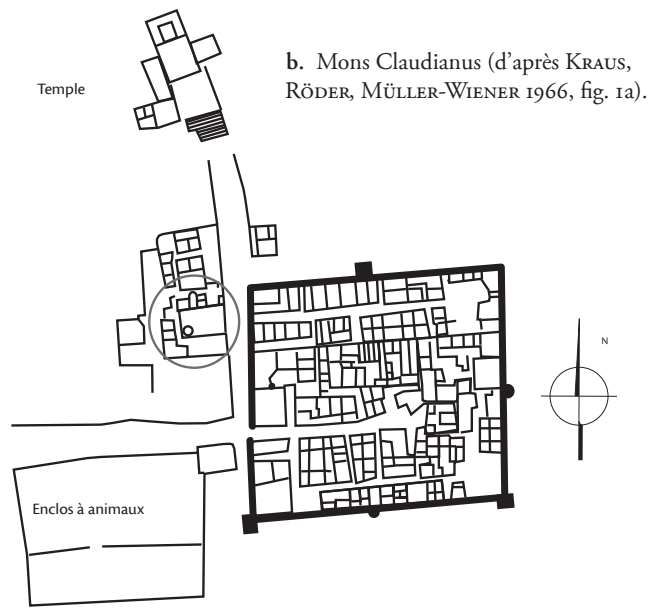


FIG. 10. Les thermae de la forteresse de Chesters (premier état) (d'après REVELL 2007, fig. 3).

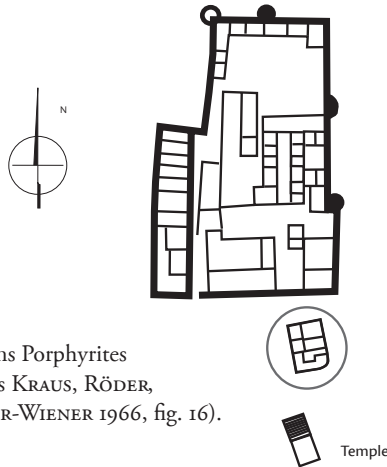




a. Abu Sha'ar (d'après SIDEBOTHAM 1994b, fig. 4).

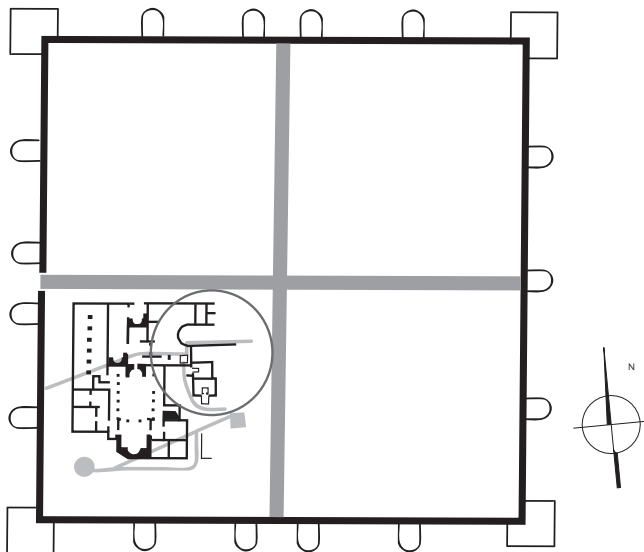
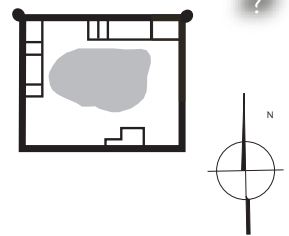


b. Mons Claudianus (d'après KRAUS, RÖDER, MÜLLER-WIENER 1966, fig. 1a).

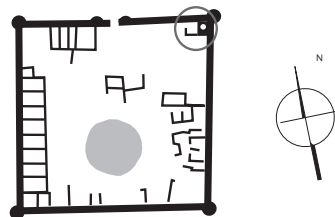


c. Mons Porphyrites (d'après KRAUS, RÖDER, MÜLLER-WIENER 1966, fig. 16).

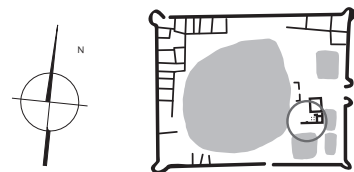
d. Ouadi Menih al-Hir / Aphroditès (d'après MEREDITH 1954, fig. 43).






e. Nag' el-Hagar (d'après MUSTAFA, JARITZ 1984-1985, fig. 1; ABDEL-WARETH, ZIGNANI 1992, fig. 3).



f. Maximianon (d'après REDDÉ 2009, fig. 2).



g. Didymoi (d'après REDDÉ 2009, fig. 7).

-  Localisation des bains
-  Localisation hypothétique des bains
-  Puits, citerne, autres systèmes hydrauliques

